

“Qu’est ce qui t’amène icitte asteure?” Archaïsmes, anglicismes et innovations du français québécois*

Dora Pellicer

División de Posgrado. Escuela Nacional de Antropología e Historia

La población francófona de la provincia de Quebec ha mantenido durante siglos una relación con su lengua de magnitud y profundidad poco comunes. Ésta se manifiesta fundamentalmente en dos vertientes de orden sociolingüístico: una, ligada a razones de identidad y otra, al estatus que guarda la variedad dialectal del francés de Quebec con la variedad del Hexágono. Este artículo se sitúa en la segunda de estas vertientes al proponer categorías específicas del orden sincrónico diferencial - fonéticas, gramaticales y semánticas - y del orden histórico - arcaísmos, dialectalismos, amerindianismos, y anglicismos - para analizar y explicar el origen de algunos rasgos característicos del francés quebequense, a partir de datos obtenidos en la prensa de la última década. A pesar de que tanto el uso actual como la historia de los datos se resisten, a veces, a las demandas de una clasificación unívoca, los resultados obtenidos ofrecen un panorama sistemático de las características sincrónicas y diacrónicas del corpus.

For centuries the francophone population from Quebec has maintained an uncommonly close and profound bound with its language. This phenomenon is best spotted within two different sociolinguistic strands: the first one related to cultural identity and the second one, concerning the status held by the dialectal variety of French in Quebec with the French of the Hexagone. This paper follows this second strand by proposing specific differential categories - phonetic, grammatical and semantic - and historical categories - archaisms, dialectalisms, amerindianisms, and anglicisms to analyze and explain the origin of certain specific traits of Quebequian French, based on data obtained from newsprint in the last decade. Even though the use and history of the data sometimes resist a definite univoque classification, the results offer a systematic view of the synchronic and diachronic characteristics of the corpus.

* Je remercie les renseignements de Suzanne Lafage qui ont orienté ma recherche sur le français de Québec ainsi que les indications de Roberto Flores qui ont contribué à la présentation de cet article.

Introduction

Les conflits qui hantent le mot francophonie pris dans tous les sens possibles: linguistique, historique, géographique et politique, sont bien ancrés dans la vie quotidienne du Québec, l'ancien Bas-Canada qui fut colonisé par la France au XVIIe siècle et qui est actuellement la deuxième communauté de langue française dans le monde. A travers les avatars de cette langue au Québec, deux conflits se dessinent en s'entremêlant. L'un d'eux se trouve étroitement lié à des principes d'identité et des droits linguistiques et culturels, l'autre concerne des questions de statut dialectal. Cet article traite ce deuxième aspect. Nous y proposons des notions et catégories susceptibles de guider l'établissement et le traitement d'un corpus qui renseigne sur l'origine de certaines particularités du français québécois.

Une étude de cette nature doit tenir compte de l'histoire particulière du français en territoire québécois ainsi que du contact sociolinguistique avec l'anglais depuis que le Québec a été transféré à la Grande Bretagne en 1763. D'une part le parcours du français dans le Bas-Canada a favorisé la permanence des dialectalismes et des traits grammaticaux qui sont considérés comme archaïques, de l'autre, le contact avec l'anglais a laissé des traces d'interférences et d'emprunts et la proximité des Etats-Unis a entraîné l'infiltration d'américanismes dans certains domaines de l'usage. Actuellement les recherches sur des documents du XVIIe et XVIIIe siècles indiquent que plusieurs éléments qui avaient été signalés comme provenant de l'anglais sont en réalité d'origine galloromane¹ et d'autres appartiennent à des parlers et des patois anciens voire à des dialectes actuels de France.

Les données

Les études sur le domaine écrit du français du Québec ont utilisé des ouvrages très variés couvrant la période du XVIIIe au XXe siècle: textes littéraires, scientifiques et techniques, textes d'archives et textes de journaux et périodiques. Ces derniers, s'échelonnant de 1764 jusqu'à nos jours, ont été une source importante des recherches sur la variété québécoise écrite. Ils ont apporté des renseignements non seulement en ce qui concerne l'usage lexical, morphosyntaxique et stylistique mais aussi en ce qui concerne la norme de cet usage tel qu'elle s'exprime dans la conscience linguistique des québécois. Les "chroniques de langage" remontent aux débuts du XIXe siècle avec les écrits de Michel Bibaud dans le journal *L'Aurore*² et se poursuivent jusqu'à nos jours tel qu'en témoigne

¹ Voir à ce propos: POIRIER, Claude, "*L'anglicisme au Québec et l'héritage français*" in **Travaux de linguistique québécoise** 2, Québec: Les Presses de l'Université Laval, 1978, pp. 43-106.

² Cf. Danièle Noël, **Les questions de langue au Québec 1759-1850**. Québec: Conseil de la langue française, 1990, pp. 145-162.

le recueil, dirigé par Clas³, qui rend compte des textes sur la langue française du Québec publiés dans la presse entre 1950 et 1970.

C'est précisément à partir d'un dossier de presse que l'on entame l'approche du français québécois dans cet article. Les textes journalistiques témoignent de la variation du français à laquelle les lecteurs québécois s'identifient. De ce fait l'analyse des données enregistrées permet la reconnaissance des usages qui sont acceptés et légitimés par les membres d'une communauté linguistique francophone qui a une histoire propre différente de celle du français de l'Hexagone.

Le dossier dans cet article intègre des exemplaires de divers quotidiens: a) *La Presse* et le *Soleil* qui s'affichent actuellement comme presse indépendante; b) le *Devoir*, qui depuis sa fondation s'est efforcé de développer un nationalisme politique c) le *Droit*, un journal francophone outaouais qui se publie dans la capitale de la Fédération canadienne et d) *Le Journal de Montréal*, quotidien centré sur la présentation des faits divers qui utilise un langage familier très pittoresque, commun à la presse à sensation, et qui détient en ce moment le pourcentage le plus élevé de lecteurs francophones à Montréal⁴. Finalement, compte tenu de la grande diversité des magazines hebdomadaires qui captivent les lecteurs intéressés par le monde des médias et du spectacle du style de langue conversationnel, qui attire un nombreux public québécois, il a été considéré pertinent de faire aussi l'inventaire d'un échantillon de quelques uns de ces magazines. On trouve la composition globale de ce dossier au tableau 1⁵.

Les ternies du corpus

Le terme français du Québec qui portera l'abréviation FQ dans la suite du texte est lié à la catégorie de *variété*, qui désigne l'ensemble de l'usage d'une unité politique nationale comme la *variété québécoise* ou la *variété belge*. Le terme identifié comme *québécoisme*,

³ Observatoire du français moderne et contemporain sous la direction d'André Clas, **Bibliographie des chroniques de langage**, Vol. I Montréal: Département de linguistique et philologie Université de Montréal (sans date).

⁴ D'après les **Indicateurs de la situation linguistique au Québec**, *op.cit.*, dans la période 1988-1990, *Le Journal de Montréal* avait un lectorat de 568 100 - en 1994 il se vendent environ 300 000 exemplaires par jour - tandis que celui de *La Presse* était de 453 800 et celui du *Devoir*, de 53 500. D'ailleurs, dans la même période ce journal a été plus demandé que les deux autres par le public anglophone bilingue. L'ouvrage consulté n'apporte pas d'information sur les lecteurs du *Soleil*, journal qui se distribue aussi à Montréal mais qui est édité à Québec.

⁵ Les renseignements sur la date indiquent d'abord le jour ou les jours, lorsqu'il s'agit des hebdomadaires, et ensuite le mois et l'année.

Tableau 1

Journal	Date	Journal	Date	Journal	Date
Le Soleil	01 08 87	La Presse	01 08 87	Le Devoir	01 03 87
	07 10 90		02 12 90		01 08 87
	07 29 90		02 27 90		03 30 90
	08 03 90		05 16 90		04 17 90
	15 10 93		05 29 90		07 06 90
	16 10 93		07 28 90		07 10 90
			07 29 90		07 11 90
Le Journal de Montréal	07 13 93		08 28 93		07 28 90
	10 15 93		09 04 93		07 09 03
			10 15 93		08 24 93
Hebdo Vedettes	01 3-9 87		10 16 93		08 26 93
					09 04 93
Allô Vedettes	10 16-23 93	TV Hebdo	10 16-22 93	10 15 93	10 16 93
Téle +	08 21-28 93	TV Plus	10 16-22 93	Le Droit	10 15 93
	10 16-23 93				06 25 94
	06 25-30 94	Télé Soleil	10 16-22 93		

qui doit être situé par rapport à un terme de comparaison⁶ est la *variante* qui désigne les traits particuliers de la variété de Québec. Dans le cadre de notre étude, celui-ci correspond à la variété du français de France prise en compte par les lexicographes français dans les dictionnaires contemporains Hachette, Larousse et Petit Robert⁷ et dans

⁶ Les termes *variété* et *variante* ont été définis par C. Poirier dans "*Les variantes topolectales du lexique français: propositions de classement à partir d'exemples québécois*", (à paraître) **Actes des deuxièmes journées scientifiques de l'AUPELF-UREF**, 1994. Dans ce texte il fait noter que "la notion de québécoisisme est une abstraction qui n'a de fondement que dans la comparaison de la variété québécoise avec une autre variété" p. 12.

⁷ Dubois Jean, Lagagne René, *et al.*, **Dictionnaire du français contemporain**, Paris: Larousse (1966); Paul, Robert, **Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française**, Paris: Dictionnaire Le Robert, 1976 et 1991; Hachette; **Le Dictionnaire du français**, Paris: Hachette, 1992.

les dictionnaires de locutions et expressions figurées Larousse et Le Robert⁸. Nous avons pris de Poirier⁹, le terme *français de référence* (FR) pour désigner l'ensemble des renseignements linguistiques dans ses ouvrages.

Les différences entre la variété québécoise et le FR étant largement représentées aussi bien dans la langue parlée que dans la langue écrite, le terme québécoisme désigne une réalité complexe caractérisée non seulement au niveau de la combinatoire et du sens des mots et des expressions, mais aussi au niveau des valeurs sociales et d'identité qui leur sont attribuées. La notion de québécoisme ne comporte pas dans notre travail de connotation hiérarchique par rapport à une norme. Elle renvoie à l'usage généralisé du français dans l'ensemble du Québec et de ses régions, c'est à dire, à un sous-ensemble de la langue française. Finalement, le terme québécoisme n'est pas confiné à la langue orale populaire. Les québécoismes font partie de la langue parlée soutenue et familière, aussi bien que de la langue écrite¹⁰.

Les catégories du classement

La désignation d'un québécoisme, dans le cadre spécifique de notre étude, répond aux critères suivants: a) elle est originale par rapport au FR, soit parce qu'elle n'apparaît pas dans le FR, soit parce qu'elle marque une différence par rapport au FR; b) elle est attestée dans les ouvrages spécialisés qui étudient le FQ, même si elle n'apparaît qu'une seule fois dans notre dossier de presse; c) elle apparaît à plusieurs reprises dans la presse, bien qu'elle ne soit pas attestée dans les ouvrages sur le FQ.

Dans le but d'échapper autant que possible à l'intervention normative, la recherche sur chaque terme s'est adressée aussi bien aux ouvrages qui rendent compte de la langue soutenue qu'aux dictionnaires et glossaires qui attestent l'usage quotidien et familier qui se glisse de la langue parlée à l'écriture. Parmi ces derniers, il y en a qui ne répondent pas aux exigences d'une rigoureuse démarche lexicographique mais ils fournissent toutefois une foule de particularismes enregistrés par le biais de la compétence communicative des auteurs dont la langue maternelle est le FQ. Ici nous rappelions qu'un bon nombre de québécoismes utilisés couramment dans la presse, ne sont pas attestés dans les ouvrages centrés sur la langue soutenue. C'est dans les recueils sur la langue quotidienne que nous les avons retrouvés.

⁸ Rat Maurice, **Dictionnaire des locutions françaises**, Paris: Larousse, 1957; Alain, Rey et Sophie Chantreau, **Dictionnaire d'expressions et locutions figurées**, Paris: Le Robert, 1979.

⁹ *op. cit.* (à paraître) pp. 13-14

¹⁰ Cf. "Introduction" du **Dictionnaire du français québécois**, Vol. de présentation sous la direction de C. Poirier, Québec: Les Presses de l'Université Laval (1985) p. II., où l'on remarque que " la couleur régionale du français québécois s'estompe graduellement du registre familier au soigné et de l'usage quotidien à l'usage officiel. "

Deux axes de catégories - l'un **différentiel**, l'autre **historique** - orientent le classement du corpus¹¹. Les catégories différentielles mettent en relief les différences avec le FR et permettent de regrouper les québécoismes en raison de leur originalité par rapport au FR. Celle-ci peut être rattachée à une particularité lexicématique, à des différences de signification ou de comportement grammatical, à une spécificité phraséologique ou à certaines nuances dans leur statut d'usage. Lafage¹², dans ses recherches sur le français de Côte d'Ivoire, propose d'ajouter à ce classement une catégorie phonétique que l'on a également empruntée, car elle nous a été extrêmement utile pour classer certains phénomènes de prononciation en FQ qui se sont glissés dans l'écriture journalistique. Les catégories historiques cherchent à expliquer les différences soit parce qu'elles retrouvent l'origine des québécoismes dans le temps et dans l'espace francophone, soit parce qu'elles poursuivent leur parcours afin d'identifier les emprunts aux autres langues et les innovations locales. Les recherches menées par les spécialistes, auxquelles s'ajoutent les dictionnaires et les glossaires anciens du français de France et du FQ, ainsi que les recueils de textes littéraires et de presse et les chroniques de langage dans les journaux, fournissent les sources qui permettent de situer historiquement les québécoismes.

Sur l'**axe différentiel** la catégorie **phonétique** regroupe les mots ou expressions du FQ qui se différencient du FR dans leur constitution sonore et dans écriture, tels que les pronoms *moé* et *toé* à la place de *moi* et *toi*. Ceux qui sont enregistrés sous la catégorie **lexématique** n'apparaissent pas dans le FR. On y distingue¹³ les lexèmes entièrement originaux par rapport au FR et les lexèmes qui se rattachent à une famille existante dans le FR.

Les unités de la catégorie **sémantique** sont attestées en FQ et en FR mais celles de la variété québécoise présentent une ou plusieurs différences de sens avec celles qui sont utilisées en France. Poirier¹⁴ indique qu'on peut répartir en quatre sous-catégories les québécoismes sémantiques: a) ceux qui présentent un sens plus large qu'en FR, b) ceux qui ont un sens plus restreint qu'en FR, c) ceux qui partagent un ou plusieurs sens avec le FR et d) ceux pour lesquels le sens québécois s'impose. La plupart des québécoismes de notre corpus résultent d'une extension de leur sens en FR, mais nous avons aussi relevé des mots comme l'anglicisme *gang* dont l'acception en FR, *association de malfaiteurs*, est inusitée pour le locuteur québécois.

La catégorie **grammaticale** est intégrée par les termes du FQ qui ont un constituant morphologique ou une distribution syntaxique différents par rapport au FR. C'est par

¹¹ Nous les avons empruntées à Poirier (à paraître) *op. cit.*

¹² Lafage S. "De la particularité lexicale à la variante géographique? Une notion évolutive en contexte exolingue" (à paraître dans les **Actes des Deuxièmes Journées Scientifiques de l'AUFELF-UREF**, Louvain-la-Neuve, février 1994). Je cite une version polycopiée.

¹³ Poirier (à paraître) *op. cit.*

¹⁴ *Ibid.*

exemple le cas de la particule *tu* après le verbe dans les constructions interrogatives: « *Il va-tu falloir que... ?* »; le genre féminin des emprunts de l'anglais qui sont masculins en FR ou l'addition du suffixe *-ment* qui donne lieu à des adverbes non attestés en FR. La catégorie définie comme **phraséologique** embrasse les locutions nominales, adjectivales, adverbiales, verbales, prépositionnelles ou conjonctives, dont le sens ou la construction sont particuliers au FQ comme l'emploi de la préposition explétive dans: *à tous les jours*. Sont également indiquées comme québécoismes phraséologiques, les expressions figurées, qui ne sont pas attestées en FR comme *se faire passer un sapin* au sens de *se faire duper*. Pour en terminer, lorsque la tournure québécoise présente la même forme et le même sens qu'en FR mais qu'elle est dans une situation différente quant à son usage, Poirier¹⁵ propose de la classer comme québécoisme de **statut** et il indique que la particularité du terme, dans cette classification, peut toucher: son registre ou son domaine d'emploi, sa fréquence relative ou sa connotation. Dans notre corpus, cette catégorie concerne les noms comme *miroir* qui en FR est recherché et en FQ est courant, ou les adverbes comme *présentement* qui ont une fréquence d'usage beaucoup plus haute en FQ qu'en FR.

Les catégories de **l'axe historique** qui répondent à la question “ d'où provient cet emploi, quelle en est la source? ”¹⁶ rendent compte des archaïsmes, dialectalismes, amérindiannismes, anglicismes et innovations dans l'usage quotidien des québécois.

Les **archaïsmes** regroupent les termes attestés à un moment donné de l'histoire du français, mais qui ne sont plus inclus dans les dictionnaires du FR ou bien y apparaissent en portant la marque “vieux” ou “vieilli”. L'héritage français des exemples du dossier de presse exige la consultation d'ouvrages qui étudient et attestent leur usage depuis l'époque de la colonisation française du Québec jusqu'à nos jours¹⁷. Ceux-ci nous renseignent, aussi bien sur l'histoire des mots, que sur la norme qui les a accompagnés. On y trouve, par exemple, que le verbe *paqueter* qui appartient à l'emploi québécois actuel, était usuel en français du XVI^e siècle; que *présentement* fut prescrit par Vaugelas¹⁸ à la place de *à présent* et que *isti* était la prononciation normative pour *cet*, au XVIII^e siècle tel qu'elle est conservée au Québec dans la locution adverbiale *asteure*.

¹⁵ *Ibid.*

¹⁶ Poirier (à paraître) *op. cit.* p. 24

¹⁷ Dans le cadre de cet article, ce parcours des mots et des expressions s'est poursuivi dans une douzaine d'ouvrages sur le français du XVI^e et XVII^e siècles et sept ouvrages qui rendent compte du français canadien et particulièrement du français québécois au travers de données recueillies au XIX^e siècle et au début de notre siècle. Malheureusement, nous n'avons pas eu directement accès aux travaux pionniers de la variété québécoise comme celui de Pierre-Philippe Potier, qui fit un recueil des particularismes linguistiques de la Nouvelle-France dans **Façons de parler [...] des Canadiens au XVIII^e siècle** ou celui de Jacques Viger, **Néologie canadienne**, commentées par Marcel Juneau dans **Problèmes de lexicologie québécoise** Québec: Les Presses de l'Université Laval, 1977, pp. 13-26.

¹⁸ Favre Vaugelas, Claude, **Remarques sur la langue française**, Réimpression de l'édition de Paris, 1934, Genève: Slatkine Reprints 1970, p. 224.

Lafage¹⁹ indique que les **dialectalismes** sont des termes, dont l'origine peut être clairement attribuée à un dialecte hexagonal français et qui généralement ont été importés lors de la création de la population québécoise. Cette catégorie risque d'être doublement problématique²⁰. D'un côté, il est possible qu'un québécoisme soit attesté à la fois dans l'histoire du français et dans un ou plusieurs dialectes ou parlers. Il faut donc que l'on précise clairement les critères susceptibles de déterminer son classement. Par ailleurs, il n'est pas facile de distinguer entre les tournures dialectales et celles du français populaire. Poirier²¹ propose alors de regrouper, sous l'appellation **dialectalismes**, les termes relevés comme patois, dialectes et parlers incluant le français populaire de Paris. Nous avons gardé l'appellation dialectalisme pour: a) les termes attestés dans les dialectes ou patois hexagonaux et qui conservent le même sens dans notre corpus; b) les termes dont l'appartenance à l'un des dialectes hexagonaux est mentionnée dans des ouvrages québécois et c) les termes relevés comme exemples du français populaire.

L'écriture des langues autochtones, qui donnerait lieu aux **amérindiannismes** occupe un espace réduit dans des journaux de circulation modeste et généralement bilingues²². Le FQ a emprunté aux langues amérindiennes une toponymie très riche. Néanmoins il semble que, hors ce domaine et celui de la faune et de la flore, le vocabulaire amérindien est assez réduit dans l'usage québécois²³. On note que cette catégorie - mis à part les toponymes trouvés partout dans les journaux - est presque absente de notre dossier de presse.

De nos jours, la catégorie des **anglicismes** n'est plus "l'ennemi à battre" comme à l'époque de Tardivel²⁴. Les anglicismes font autant partie du français de Québec que les archaïsmes et les dialectalismes. Nous signalons tout d'abord que de nombreux emprunts de l'anglais recueillis dans la presse québécoise - *boom, bungalow, cottage, court-circuiter, cross-country, duplex, fun, leadership, lock-out, stress, swinger, talk-show* et beaucoup d'autres - sont également attestés en FR; alors nous avons conservé des anglicismes ainsi que des américanimes qui portent en FQ un trait grammatical différent de celui qui leur a été accordé en FR et ceux qui n'apparaissent pas dans le FR.

La présence d'anglicismes en FQ répond à des procédés linguistiques divers²⁵. Premièrement il y a l'**emprunt direct** de forme et de sens. Ensuite, il y a le **calque**, c'est à dire la traduction littéraire d'un mot anglais, comme *salle à dîner* qui traduit

¹⁹ Communication personnelle, juillet 1994.

²⁰ Cf. Poirier (à paraître) *op. cit.*

²¹ *Ibid.*

²² Cf. MAURAS, Jacques "Les langues autochtones sont-elles plus menacées au Québec qu'ailleurs au Canada?" (1992).

²³ Selon Poirier (à paraître) *op. cit.*, la distance qui sépare la structure de ces langues de celle du français entrave le processus de l'emprunt., p. 27-28

²⁴ Consulter le texte de Tardivel dans BOUTHILLIER, G. et J. Meynaud (1972), doc. 28, pp. 207-213.

²⁵ POIRIER (1978) *op.cit.* et (à paraître) *op. cit.*

diningroom. Il y a finalement l'**anglicisme de maintien**²⁶ qui, par l'influence d'un mot similaire du français et de l'anglais, a contribué très probablement à la permanence d'archaïsmes dans l'usage québécois. Par exemple, l'emploi actuel de l'archaïsme *accomoder* au sens de *rendre service*, qui est très proche du sens en français classique mais absent du FR, n'est pas sans rapport avec le verbe anglais *to accomodate* qui peut signifier *to do a favor for*. D'autre part, la locution québécoise *donner une piqûre* à la place de *faire une piqûre* peut provenir d'un calque de l'anglais *to give a shot*. Cependant il faut prendre en considération que la substitution de *donner parfaire* n'est pas rare en FQ²⁷ donc il faut prévoir la possibilité d'autres origines de la variante.

Parmi la classe des **innovations**, l'on compte les productions locales du Québec, lexématiques, sémantiques, grammaticales, phraséologiques ou de statut, qui se sont développées à partir d'un archaïsme, d'un dialecte, du FR ou même de l'anglais. Cette classe de québécisme rend compte d'un espace de création très riche et varié, qui de ce fait devient moins transparent et plus incertain que les autres. Poirier²⁸ n'accepte qu'une seule indication pour classer un québécisme comme innovation locale: que l'emploi n'apparaisse pas "dans les parlers qui sont à l'origine du FQ ou auxquels il a emprunté." Il s'ensuit que reconnaître une innovation est loin d'être une tâche facile. C'est pourquoi cet auteur insiste pour que le classement des termes dans cette catégorie soit postulé comme provisoire, à moins que le terme ne traduise une réalité nouvelle. Lafage²⁹ propose plusieurs sous-catégorisations de l'innovation parmi lesquelles, les **hybrides**, composés de termes qui proviennent de deux langues différentes. Dans ses données sur la Côte d'Ivoire, ces hybrides prouvent que le terme emprunté est intégré au français. Les hybridations ont fait leur apparition dans notre corpus et il arrive que l'anglicisme emprunté se soit aussi intégré au français. On observe ce phénomène dans l'expression figurée *être sur le party* qui en FQ veut dire *être ivre*. Ici, l'emprunt *party* ne porte pas le sens anglais du nom, qui littéralement correspond à *fête*, mais celui de l'adjectif français: *parti(e)*, forme familière pour *ivre*³⁰.

Le classement des québécismes

Les pages qui suivent offrent une description succincte du classement différentiel et du processus du classement historique des québécismes attestés dans notre dossier. Ils

²⁶ Poirier (1978) propose de regrouper dans cette catégorie les archaïsmes français maintenus au Québec, très probablement, sous l'influence du contact avec l'anglais.

²⁷ Poirier (dir.) (1985) **Dictionnaire du français québécois**

²⁸ (à paraître) *op. cit.* p. 29.

²⁹ (à paraître) *op. cit.* pp. 6 et 7.

³⁰ D. Rogers, **Dictionnaire de la langue québécoise rurale** (1977) p. 126.

ont été ordonnés alphabétiquement par classes de mots, locutions et expressions figurées. Le sens indiqué en italiques est celui qu'ont nos exemples dans la presse consultée.

Les adjectifs

Niais eux / nias eus e = bête, insignifiant, simplet. Innovation grammaticale. Cet adjectif n'apparaît pas en FR qui reporte seulement *niais(e)*, *niaiserie* et *niaisement*. Il est pourtant courant du FQ où il trouve place dans l'écriture littéraire: "J'invente même une histoire: le tonnerre gronde, craque comme... comme un élastique [...] Que c'est niaiseux comparer l'orage à un élastique"³¹. Les ouvrages sur la langue l'identifient avec la langue familière³².

Quétaine/kétaine = arriéré, niais. Quétaïnerie/kétaïnerie = le kitsch, la niaiserie. Archaisme lexématique. Les québécois identifient ce terme à un trait culturel propre appartenant à la langue populaire: "...la quétaïnerie fait partie intégrante de la culture populaire québécoise [...] Ce phénomène est tellement lié à la culture d'ici qu'il est bien difficile de traduire le mot quétaine dans une langue étrangère"³³. Le terme a une origine galloromane *questain* qui remonte au XVI^e siècle avec le sens de *quêteur*. De nos jours il montre un glissement sémantique dans le parler du Haut-Maine où *quétinfe* et *quédaine* adjectif et nom respectivement, signalent la personne qui s'embrouille en parlant, sens qui montre une certaine parenté sémantique avec l'usage québécois³⁴.

Tanné (e) = fatigué. Dialectalisme sémantique. L'adjectif *tanné* est commun dans les dialectes de Normandie et Picardie dans le sens *être fatigué, à bout de patience**⁵. Un glossaire du patois de la Meuse³⁶ mentionne l'adjectif qualificatif *tanna* masculin, et *tannaie* féminin, au sens de *fatigué*.

Les adverbes

Icitte = ici Dialectalisme phonétique. En patois normand³⁷ on note *icite* parmi des variantes phonétiques de l'adverbe *ici*. On relève la même variante dans le dialecte

³¹ Des Rochers, Clémence "J'ai des p'tites nouvelles pour vous autres" dans **Dictionnaire du français Plus à l'usage de francophones d'Amérique** (1988) p. 1111.

³² Voir: **Dictionnaire du français québécois** (1985) *op.cit.* Présentation p. XIII; Clas, A. **Matériaux pour l'étude du français au Canada**. (1976) p. 326. BERGERON, L. **Dictionnaire de la langue québécoise** (1980) p. 336. SINCLAIR & SMITH, **Dictionary of Canadian French** (1993), p. 216.

³³ TV Hebdo, 22-Oct.-1993, p. 21, col.2

³⁴ Voir C. POIRIER (1978) *op. cit.* p. 70.

³⁵ **Matériaux pour l'étude du français au Canada** (1976) *op.cit.* pp. 440-441.

³⁶ HENRI LABOURASSE, **Glossaire abrégé du patois de la Meuse** (1887) p. 516.

³⁷ HENRI MOISSY, **Dictionnaire de patois normand** (1887) p. 364

angevin³⁸ et *isit*, dans les parlers du Bas-Maine, devant une voyelle ou en fin des phrases³⁹. De nos jours, *icit/icitte* a retenu l'attention des chroniqueurs du FQ comme phénomène de prononciation transféré à l'écrit⁴⁰.

Pis / pi = *puis*. Dialectalisme phonétique si le mot est adverbe et innovation grammaticale lorsqu'il est conjonction. La syncope de l'm devant / a été très commune en dialecte normand. Elle se rencontre dans l'adverbe *puis*>*pis* ainsi que dans des noms comme *bruit*>*brit*, *fruit*>*frit* [...] ⁴¹. En FQ on le trouve dans les enquêtes rapportées par Juneau⁴²: “ - [...] Le samedi soir, grand-maman mettait trois ou quatre briques dans le fourneau, pis le dimanche matin à [elle] les enveloppait dans une vieille couverte, pis è z'attachait [elle les attachait] avec une corde [...]; pis on le mettait dans le fond de la borline [berline] pour se rechauffer les pieds... *Pis* montre une extension de classe grammaticale qui est attestée dans deux entrées de dictionnaire⁴³: l'une le note en tant qu'adverbe et l'autre, en tant que conjonction.

Possiblement = *éventuellement*. Archaïsme grammaticale. Huguet⁴⁴ consigne l'usage de cet adverbe chez Montaigne qui lui accorde le sens, *d'une manière potentielle*. Le Littré⁴⁵ l'atteste au XVIIe siècle avec l'acception *d'une façon possible*. Dans les dictionnaires du FR on ne conserve que le nom *le possible* et l'adjectif *possible* par contre, en FQ, on trouve l'adverbe *possiblement*⁴⁶ qui prend trois significations: *éventuellement*, *d'une manière possible* et *peut être*.

Présentement = *en ce moment, maintenant, à présent*. Archaïsme de statut. Cet adverbe, que Vaugelas⁴⁷ cite comme la forme de prestige qui s'employait dans la Cour au lieu de *à présent*, a été courant en français au XVIIe siècle. En FR⁴⁸ on lui accorde les marques “vieux”, “régional” ou “vieilli” mais en FQ on le rapporte comme d'usage “courant”⁴⁹.

Présumément = *on suppose, on présume*. Innovation grammaticale. Les dictionnaires du FQ ne retiennent que le verbe *présumer* et les adjectifs *présumé* et *présumable*. D'autres auteurs ⁵⁰ l'expliquent comme un anglicisme par l'influence sémantique de

³⁸ CHARLES MÉNIÈRE, *Glossaire angevin* (1880) pp. 405-408.

³⁹ DOTTIN, GEORGES, *Glossaire des parlers du Bas-Maine* (1899) p. 118

⁴⁰ Cf. (1972) *op. cit.* p. 145

⁴¹ *Dictionnaire du patois normand* (1887) *op. cit.* p. 494.

⁴² *Problèmes de lexicologie québécoise* (1977) pp. 141-142.

⁴³ *Dictionnaire de la langue québécoise* (1980) *op. cit.* p. 373.

⁴⁴ *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle* (1925) Vol. 6 p.93.

⁴⁵ *Dictionnaire de la langue française* (1956) *op. cit.* Vol. 6 p. 174.

⁴⁶ *Richesses et particularités de la langue écrite au Québec* (1982) p. 1872. *Dictionnaire du français Plus...* (1988) *op. cit.* p. 1304 .

⁴⁷ Vaugelas, *Remarques sur la langue française* 1934 Reprints (1970) *op. cit.* p. 224.

⁴⁸ *Petit Robert* (1976). *Dictionnaire Hachette* (1992).

⁴⁹ *Dictionnaire du français Plus ...* (1988) *op. cit.* p. 1325.

⁵⁰ G. Offroy, “*Contribution à l'étude de la syntaxe québécoise d'après la langue des journaux*” (1975) p. 290.

l'adverbe *presumably*. Nous y voyons une innovation par analogie sémantique avec l'adjectif français, et par analogie morphologique avec d'autres adverbes qui se forment avec le suffixe - *ment*.

Privément = *en privé*. Archaïsme grammatical. Cet adverbe apparaît au sens *intimement et familièrement* au XVII^e siècle⁵¹ mais il est signalé comme "vieux" déjà à cet époque. En FR on ne trouve que l'adjectif *privé* et la locution adverbiale *en privé*. En FQ⁵² *privément* s'emploie souvent à la place de la locution adverbiale du FR et celle de *en personne*.

Supposément = *supposé*. Innovation grammaticale et sémantique. Offroy⁵³, considère que cet adverbe est "probablement une création québécoise sous l'influence analogique de *censément* " car en FQ *supposé* est constamment employé à la place de *censé*.

Ultiment = *enfin de compte, finalement*. Archaïsme grammatical. Cet adverbe est rapporté au XVI^e siècle⁵⁴ portant le sens de *enfin*. Pour Offroy⁵⁵, sa présence en FQ relève de l'adverbe anglais *ultimately* mais à notre avis ce dernier n'est qu'un anglicisme de maintien.

Les noms

Achalandage = *grand nombre de clients*. Archaïsme de statut. Dans le FR ⁵⁶ ce nom, avec l'acception *amener une clientèle*, est marqué "rare" ou "vieux" et il est restreint au vocabulaire du Droit. En FQ, au sens d'*ensemble d'acheteurs* ou *la clientèle d'un magasin*, le mot a un statut beaucoup plus ample.

Baby-boomer = *personne née durant la montée de la natalité après 1945*. Innovation lexicématique. En FR⁵⁷, on trouve *baby-boom*, marqué anglicisme, mais on n'y atteste pas *baby boomer* qui désigne les personnes nées durant la période de l'après-guerre. Nous n'avons trouvé aucun de ces termes dans des dictionnaires de l'anglais britannique, américain ou canadien, avant les années quatre-vingts. *Baby - boom* apparaît en 1983⁵⁸ et *baby - boomer* en 1986⁵⁹. Nous nous inclinons donc pour l'hypothèse d'une innova-

⁵¹ NICOT, J., *Thrësor de la lengua francoise tant ancienne que moderne* (1621) p. 513.

⁵² Offroy *op.cit.* p. 64, *Dictionnaire de la langue québécoise* (1980) *op.cit.* p. 392, *Richesses et particularités...* (1982) *op.cit.* p. 189.

⁵³ *Ibid.* p. 291.

⁵⁴ HUGUET, E., *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle* (1925). L'ouvrage consulté ne porte pas d'indications des pages.

⁵⁵ Offroy *op.cit.* p. 293.

⁵⁶ *Petit Robert* (1976).

⁵⁷ *Dictionnaire Hachette* (1992).

⁵⁸ *Gage Canadian Dictionary* (1983)

⁵⁹ *Webster's New World Dictionary* (1989)

tion récente provenant de l'anglais.

Birdie = un trou réalisé prenant un coup de moins que la normale dans le golf. Anglicisme lexématique. Ce mot anglais, d'origine écossaise, appartient au lexique du golf et il apparaît dans les ouvrages du FQ.⁶⁰

Blonde = *compagne, maîtresse*. Dialectalisme sémantique. Ce mot est attesté par Huguët⁶¹ dans l'histoire du français du XVI^e siècle, au sens d'une *femme coquette* et, d'autre part, Dagenais⁶² signale son ancienne origine populaire, dans plusieurs dialectes du Nord de la France, au XIX^e et XX^e siècles, avec l'acception *amante, maîtresse*. *Blonde* est amplement relevé dans le FQ⁶³ depuis le XIX^e siècle. Compte tenu du sens de *blonde*, dans notre dossier de presse le mot a été classé parmi les dialectalismes.

Calisse = un *pas-bon* (juron). Innovation sémantique. L'origine religieuse d'autres jurons, aussi bien en France qu'au Québec, fait pencher sur l'hypothèse d'une innovation sémantique à partir du mot français *câlisse*⁶⁴.

Casse-croûte = *petit restaurant*. Innovation sémantique. Ce nom est une extension sémantique de type métonymique à partir du FR qui lui accorde le sens de *repas sommaire ou léger*. Il est enregistré dans le sens de lieu pour manger dans des ouvrages du FQ⁶⁵.

Chambreur = *personne qui demeure à un endroit fixe*. Dialectalisme phonétique. Parmi les dialectes hexagonaux, *chambrier* fait référence au *locataire qui occupe une ou deux chambres*⁶⁶. Dans certains ouvrages du FQ⁶⁷, *chambreur* est considéré comme provenant de l'anglais *roomer* mais étant donné sa ressemblance morphologique et sémantique avec le mot *chambrier*, nous nous inclinons pour sa filiation dialectale qui s'accompagne d'un changement phonétique, probablement influencé par la dérivation *room*>*roomer* de l'anglais.

Char = *bagnole*. Innovation sémantique. Ce nom a été employé dès l'antiquité en français pour désigner un moyen de transport *char romain, char rural, char de combat*,

⁶⁰ DAGENAIS, G., *Dictionnaire des difficultés de la langue française* (1967) p. 338-340. **Dictionary of Canadian French** *op.cit.* (1993) p. 128.

⁶¹ **Dictionnaire de la langue française du seizième siècle**, *op.cit.*

⁶² Dagenais, Gérard, *Dictionnaire des difficultés de la langue française au Canada* (1967). p.98

⁶³ DUNN, O. *Glossaire franco-canadien et vocabulaire de locutions vocieuses au Canada* (1880) p. 39. N.E. Dionne, *Le parler populaire des canadiens français* (1909) p. 78. M. Juneau, *Problèmes de lexicologie québécoise* (1977) p. 132. **Richesses et particularités de la langue écrite au Québec** (1980) *op.cit.* p. 380. **Dictionnaire du français québécois** (1985) *op. cit.* p. 26-29.

⁶⁴ **Dictionnaire de la langue québécoise** (1980) *op. cit.* p. 108. **Dictionary of Canadian French** (1993) *op.cit.* p. 105-107.

⁶⁵ BELISLE, L.A. *Dictionnaire général de la langue française au Canada* (1954) p. 172. **Dictionnaire de la langue québécoise** (1980) *op. cit.* p. 114. **Dictionnaire du français Plus...** (1988) *op. cit.* p. 256. Poirier (à paraître) *op.cit.* p. 41.

⁶⁶ JOSSIER, S. *Dictionnaire des patois de l'Yonne* (1882) p. 27. *Glossaire Angevin* (1880) *op. cit.* p. 282.

⁶⁷ **Dictionnaire des difficultés de la langue française au Canada** (1967) *op.cit.* pp. 149-150. **Dictionnaire du français Plus ...** (1988) *op. cit.* p. 276.

char funèbre ou *char de la mi-carême*, mais de nos jours le FR lui accorde les marques "vieux" ou "régional"⁶⁸. En FQ, le terme a pris la place d'anglicismes déjà intégrés au FR. C'est ainsi que, *char* a remplacé *wagon*, et *petits chars* a remplacé *é tramways*⁶⁹. Le mot fait partie du FQ populaire en tant que synonyme de *bagnole*⁷⁰. On note ici que *char* a été postulé comme un calque de l'anglais *car*⁷¹, cependant, du fait que les autres acceptions françaises et québécoises du mot se rapportent toujours à un moyen de transport, nous nous inclinons pour considérer le rôle de l'anglicisme de maintien.

Chum = *ami, camarade*. Américanisme lexématique. Ce nom, qui n'apparaît pas dans les dictionnaires du FR, est noté comme anglicisme dans nombre d'ouvrages sur le FQ⁷² qui attestent également l'adverbe *chummy*, qui est l'américanisme pour *amical*.

Condominium / condo = *immeuble partagé en copropriété*. Américanisme lexématique⁷³. Dans son acception d'immeuble, ce terme n'apparaît qu'en FQ⁷⁴ et certains dictionnaires le marquent au genre féminin⁷⁵. La réduction phonétique *condo* est très répandue en anglais américain et en FQ.

Dépanneur = *petite épicerie*. Innovation sémantique. En FR, ce mot correspond à l'ouvrier qui se charge des dépannages correspondant à son métier. Le FQ partage ce sens, mais il est extensif au *magasin qui reste ouvert aux heures et aux jours où les autres commerces sont fermés*.⁷⁶

Foufounes = nom plaisant pour *prostituées*. Innovation sémantique. Le FR a le redoublement *foufou* qui prend le sens *un peu fou* et le féminin *fofolle*⁷⁷. Le suffixe *-nés* semble pourtant une innovation québécoise⁷⁸ qui porte également un glissement de genre puisque le mot est féminin dans les journaux québécois. Notre classement porte non obstant sur la différence la plus marquée, celle de l'extension du sens.

Gang = *bande d'amis*. Anglicisme sémantique. L'originalité du mot par rapport

⁶⁸ **Petit Robert** (1976).

⁶⁹ **Dictionnaire général de la langue française au Canada** (1954) *op. cit.* p. 191.

⁷⁰ **Problèmes de lexicologie québécoise** (1977) *op. cit.* p. 112. **Dictionnaire de la langue québécoise** (1980) *op. cit.* p. 122. **Dictionary of Canadian French** (1993) *op. cit.* p. 163.

⁷¹ **Dictionnaire du français Plus ...** (1988) *op. cit.* p. 281.

⁷² **Le parler populaire des canadiens français** (1909) *op. cit.* p. 151. **Dictionnaire du français québécois** *op. cit.* (1985) p. 37. **Matériaux pour l'étude du français au Canada** (1976) *op. cit.* p. 142.

⁷³ Ce mot est marqué comme américanisme lorsqu'il a le sens des exemples de notre dossier. Cf. **The Oxford English Dictionary** *op. cit.* (1986)

⁷⁴ **Dictionnaire du français Plus ...** (1988) *op. cit.* p. 352.

⁷⁵ **Dictionary of Canadian French** (1993) p. 75.

⁷⁶ **Dictionnaire de la langue québécoise** (1980) *op. cit.* p. 177. **Dictionary of Canadian French** (1993) *op. cit.* p. 72 **Dictionnaire du français Plus...** (1988) *op. cit.* p. 473.

⁷⁷ **Dictionnaire Hachette** (1992)

⁷⁸ **Matériaux pour l'étude du français au Canada** (1976) *op. cit.* p. 227.

au FR est aussi bien de l'ordre grammatical - différence de genre - que de l'ordre sémantique - extension du sens. Dans les dictionnaires du FR⁷⁹ *gang* est nom masculin, porte la marque anglicisme et l'une des définitions du mot anglais: *association de malfaiteurs*⁸⁰. Dans les dictionnaires du FQ⁸¹ le mot porte le genre féminin et prend des significations plus proches d'autres sens de l'anglais comme celle de: *groupe de personnes partageant les mêmes opinions*⁸².

Gruau = *bouillie épaisse*. Innovation sémantique. En FR ce nom indique *grains de céréale non décortiqués*⁸³ et l'on y marque comme canadianisme l'extension sémantique du mot, lorsqu'il prend le sens *bouillie*. Les dictionnaires du FQ⁸⁴ attestent parfois la variante *soupane* lorsque la bouillie est plus claire⁸⁵.

Halloween = *fête annuelle qui se célèbre la veille de la Toussaint*. Anglicisme lexématique. Ce nom n'est pas enregistré dans le FR mais il figure, marqué comme anglicisme récent, dans des ouvrages du FQ⁸⁶. La célébration de cette fête d'origine irlandaise et écossaise, remonte au Québec aux années 1920-1930.

Job = *travail rémunéré provisoire*. Anglicisme grammatical. En FR cet anglicisme porte le genre masculin. En FQ il est utilisé au féminin dans le parler familier, et au masculin, emploi qui est perçu comme un peu plus soutenu.⁸⁷ *La job* donne lieu en FQ à nombre d'expressions figurées qui portent des significations très variées parmi lesquelles, *faire quelque chose à la job* c'est à dire *sans soin*. Le nom féminin peut aussi recevoir la forme écrite, *jobbe*⁸⁸.

Kid = *jeune garçon*. Américanisme lexématique⁸⁹. Tournure familière qui trouve correspondance avec le mot familier du FR, *môme*. En anglais *kid*, qui prend la place du mot standard *child*, indiquait originalement *young goat*. En FQ on trouve les deux sens du mot anglais, *chevreau* et *enfant*⁹⁰.

⁷⁹ **Dictionnaire du français contemporain. Larousse** (1966).

⁸⁰ **Dictionnaire Hachette** (1992).

⁸¹ **Glossaire franco-canadien...** (1880) *op. cit.* p. 105. **Le parler populaire des canadiens français** (1909) *op. cit.* p. 349. **Dictionnaire de la langue québécoise** (1980) p. 242. **Dictionnaire du français québécois** (1985) p. 6

⁸² **Dictionnaire du français Plus...** (1988) *op. cit.*

⁸³ **Dictionnaire du français contemporain. Larousse.** (1966) **Dictionnaire Hachette** (1992).

⁸⁴ **Dictionnaire de la langue québécoise** (1980) *op. cit.* **Dictionnaire du français Plus...** (1988) *op. cit.*

⁸⁵ **Dictionnaire général de la langue française au Canada** (1954) *op. cit.* p. 580. **Dictionary of Canadian French** (1993) *op. cit.* p. 27.

⁸⁶ **Matériaux pour l'étude du français au Canada** (1976) *op. cit.* p. 259. **Dictionnaire du français Plus** (1988) *op. cit.* p. 783.

⁸⁷ **Le parler populaire des canadiens français** (1909) *op. cit.* p. 399. **Dictionnaire de la langue québécoise** (1980) *op. cit.* p.283

⁸⁸ **Dictionary of Canadian French** (1993) p. 145.

⁸⁹ **Dans The Oxford English Dictionary** *op. cit.* on indique que *kid*, au sens de *jeune homme ou jeune femme*, trouve son origine dans l'anglais américain où il est attesté depuis 1884.

⁹⁰ **Le parler populaire des canadiens français** (1909) *op. cit.* p. 404. **Dictionnaire de la langue québécoise** (1980) *op. cit.* p. 121.

Mairesse = femme qui par élection populaire se trouve à la tête d'une municipalité. Innovation sémantique. En FR⁹¹, *mairesse* est définie comme une forme familière en parlant de la *femme du maire*. La création officielle de noms féminins pour les professions est assez récente et moins répandue en France qu'au Québec. C'est ainsi que le féminin du poste du *maire* est attesté déjà dans certains dictionnaires du FQ⁹².

Miroir = *glace*. Archaïsme de statut. Au Québec on emploie *miroir* dans la langue courante à la place de *glace*, qui paraît plutôt recherchée⁹³. Paradoxalement, ce dernier mot correspond à l'usage courant en France tandis que *miroir* y semble être en recul. Il est vraisemblable que *miroir* a en FQ un statut différent de celui qu'il a en FR, en ce qui concerne le registre d'emploi. Quant à son parcours historique, nous avons joint le classement d'archaïsme que propose Poirier⁹⁴.

Mitaine = *église protestante*. Innovation sémantique. Lorsque ce nom est défini comme *gant qui laisse découvertes les dernières phalanges des doigts*, il fait partie du FR. S'il porte le sens d'un *gros gant recouvrant entièrement la main et ne comportant des séparations pour les doigts*, il est courant en FQ⁹⁵, mais archaïsant ou dialectale en FR⁹⁶. Cependant, lorsque *mitaine* prend le sens d'*église* on se trouve face à une innovation, par intégration phonétique, qui est née au XIXe siècle, ayant comme source l'anglicisme *meeting*⁹¹ employé par les Réformés anglais pour indiquer leur lieu de rencontre.

Moman = *maman*. Innovation phonétique. Ce nom n'est pas enregistré en FR mais nous l'avons trouvé écrit *mouman* et au sens de *maman* en FQ⁹⁸. Le changement phonétique de la voyelle peut trouver son origine dans la forme familière de l'anglais *mom* = *maman*. Dans ce cas on peut avancer l'hypothèse d'un hybride⁹⁹ qui combine le mot anglais avec la deuxième syllabe du mot français,

Nannanes = *sucreries, niaiseries*. Archaïsme phonétique. Le mot *nanan* fait partie du FR au sens de *friandise* et comme adjectif *délicieux*¹⁰⁰. Il y porte les marques "vieux"

⁹¹ Dictionnaire Hachette (1992)

⁹² Dictionnaire du français Plus... (1988) *op. cit.* p.983. Dictionary of Canadian French (1993) *op. cit.* p. 243.

⁹³ Poirier *L'originalité des réseaux lexicaux en français québécois* (1994).

⁹⁴ Poirier (à paraître) *op. cit.* p. 26 et p. 30.

⁹⁵ Le Glossaire franco-canadien p. 133 relève ce mot en soulignant qu'il est français. Il est également attesté à plusieurs reprises dans Problèmes de lexicologie québécoise (1977) *op. cit.* et dans le Dictionnaire de la langue québécoise (1980) *op. cit.* p. 322.

⁹⁶ À ce sujet, Marcel Juneau et Claude Poirier indiquent que ce deuxième sens est encore vivant dans la plupart des dialectes hexagonaux. Cf. Le livre de comptes d'un meunier québécois (fin XVIIe-début XVIIIe siècle) (1975) p. 134.

⁹⁷ Dictionnaire de la langue québécoise (1980) *op. cit.* p. 322.

⁹⁸ Le parler populaire des canadiens français (1909) *op. cit.* p. 455. Dictionnaire de la langue québécoise (1980) *op. cit.* p. 324 Dictionary of Canadian French (1993) *op. cit.* p. 211.

⁹⁹ Lafage rappelle le terme du français de Côte d'Ivoire: *tantie* formé à la fois comme *tontine* du français et *auntie* de l'anglais. Communication personnelle, Juin, 1994.

¹⁰⁰ Petit Robert (1991). Dictionnaire Hachette (1993)

“vieilli” et “familier” et s’accompagne de l’indication de l’emploi du suffixe *-nan*, propre à plusieurs dérivés dialectaux. Mot courant du langage enfantin en FQ¹⁰¹, il y présente une différence phonétique. Nous avons pris l’option de classer *nanannes* en tant qu’archaïsme mais, la possibilité de suivre son parcours en tant que dialectalisme reste ouverte.

Ouananiche = *saumon vivant dans les eau douces du nord du Québec*. Amérindiannisme lexématique. Voici un mot spécifique de la faune québécoise dont l’origine se retrouve dans la langue montagnaise de la famille algonquienne. Il est cité par Dionne¹⁰² qui le classe comme nom masculin bien que dans d’autres ouvrages québécois¹⁰³ le mot est marqué féminin.

Party = *fête*. Anglicisme phonétique. Ce nom apparaît en FR¹⁰⁴ écrit *partie*, au sens de *divertissement* comme *partie de chasse*. En FQ, *party* prononciation /parté/ est attesté depuis les années soixante¹⁰⁵ au sens de *rencontre d’amis pour s’amuser, soirée et boum*.

Polyvalente = *école secondaire qui dispense à la fois l’enseignement général et l’enseignement professionnel, d’après le programme d’études québécois*. Québécoisme de référence. L’Office de la langue française au Québec a normalisé ce mot en janvier 1982¹⁰⁶. Il n’est pas l’équivalent de *lycée polyvalent* en FR car la structure du programme d’une *polyvalente* est liée aux normes du système éducatif québécois et désigne une organisation scolaire différente de la française. Nous avons également dans notre dossier de presse 1” adjectif *polyvalente* qui qualifie la personne qui a obtenu son certificat dans le cadre de ces institutions.

Popa = *papa*. Dialectalisme phonétique. Ce mot, propre du langage enfantin, apparaît écrit *poupa* dans les dictionnaires du FQ¹⁰⁷. D’après Dunn¹⁰⁸, le terme appartient au dialecte de Champagne et dans Seutin et Clas¹⁰⁹ *poupa* est une réduction phonétique connue du français populaire.

¹⁰¹ **Le parler populaire des canadiens français** (1909) op.cit. p. 458 **Dictionnaire de la langue québécoise** (1980) op. cit. p. 333 **Dictionary of Canadian French** (1993) op.cit. p. 216. **Dictionnaire du français Plus...** (1988) op.cit. p. 1094.

¹⁰² **Le parler populaire des canadiens français** (1909) p. 473

¹⁰³ **Dictionnaire de la langue québécoise** (1980) op. cit. p. 346. **Dictionnaire du français Plus...** (1987) op. cit. p. 1166. Cf. Poirier (à paraître) op. cit. pp. 17, 30, 43.

¹⁰⁴ **Petit Robert** (1991). **Dictionnaire Hachette** (1992).

¹⁰⁵ **Dictionnaire de la langue québécoise** (1980) op. cit. p. 357. **Dictionary of Canadian French** (1993) op. cit. p. 69.

¹⁰⁶ Cf. Office de la langue française, **Répertoire des avis linguistiques et terminologiques** (1990) p. 67.

¹⁰⁷ **Le parler populaire des canadiens français** (1909) op. cit. p. 525 **Dictionnaire de la langue québécoise** (1980) op. cit. p. 387.

¹⁰⁸ **Glossaire franco-canadien** (1880) p. 155.

¹⁰⁹ **Richesses et particularités...** (1980) op. cit. p. 1880

Pusher = *vendeur ou revendeur de drogues illicites*. Américanisme lexématique¹¹⁰. Ce mot est absent des dictionnaires du FR, mais il apparaît dans la littérature québécoise depuis les années soixante-dix¹¹¹. On le trouve également dans Bergeron¹¹², accompagné de l'indication sur sa prononciation: /poucheu/ ".

Salle à dîner = *salle à manger*. Dialectalisme lexématique. On trouve ce mot dans les petites annonces des journaux québécois publiés pendant la seconde moitié du XIXe siècle¹¹³, indiquant aussi bien l'ameublement que la pièce, et c'est un nom très employé dans la littérature québécoise de nos jours¹¹⁴. Dionne¹¹⁵ le mentionne comme un équivalent de *salle à manger* sans indication sur sa filiation. Juneau et Poirier¹¹⁶ attirent notre attention sur le parcours dialectal gallo-roman du verbe *dîner* dont le sens avant le XIXe siècle, *prendre le repas du midi*, a glissé en raisons des moeurs culturelles à *prendre le repas du soir*.

Set = *ameublement, ensemble de choses à un usage spécifique*. Anglicisme lexématique. Pendant le XIXe siècle l'emploi de ce nom anglais a substitué fréquemment en FQ le terme français *ameublement, service, ou assemblage*. Dunn¹¹⁷ a critiqué l'abus de l'anglicisme de la part des québécois. Également Buies¹¹⁸ fait noter, dans les chroniques du langage du journal *Le Pays*, la tendance à l'usage de *set*. Actuellement il est marqué comme un anglicisme très répandu en FQ¹¹⁹.

Shortening = *graisse alimentaire végétale*. Américanisme lexématique. Mot de l'anglais américain du champ alimentaire qui n'a pas été intégré au FR. On le trouve attesté depuis 1980 dans les dictionnaires du FQ¹²⁰ qui lui accordent le sens *graisse alimentaire* ou *saindoux*. Le DFP¹²¹ précise que le *shortening* est souvent d'origine végétale et ajoute que son usage est surtout relevé dans le vocabulaire publicitaire.

Soufflesse /*soufflesse à neige* = *chasse-neige mécanique*. Innovation sémantique. Le nom *souffleur/soufflesse* est attesté en FR et en FQ, faisant référence à *l'ouvrier qui*

¹¹⁰ L'acception donnée à *pusher* trouve son origine dans le "slang" américain de ce qu'indiquent **The Oxford English Dictionary** op.cit. et **le Gage Canadian Dictionary** op.cit..

¹¹¹ Carré Saint-Louis de J. J. Richard p.239; Grande ville de M. Cabay-Marin p. 132. relevés dans **Richesses et particularités...** (1982) op. cit. pp. 1908 - 1909

¹¹² **Dictionnaire de la langue québécoise** (1980) op. cit. p. 394.

¹¹³ À ce sujet voir: Poirier (1978) op.cit. p. 80.

¹¹⁴ **Richesses et particularités ...** (1982) op. cit. p. 2078.

¹¹⁵ **Le parler populaire des canadiens français** (1909) op.cit. p. 590.

¹¹⁶ M. Juneau et C. Poirier (1975) op. cit. p. 142.

¹¹⁷ **Glossaire franco-canadien...** (1880) op. cit.p. 179.

¹¹⁸ Voir Bouthillier et Meynaud op.cit.doc 22 p. 182.

¹¹⁹ **Le parler populaire des canadiens français** (1909) op. cit. p. 601. **Dictionnaire général de la langue française au Canada** (1954) op. cit. p. 1183. **Matériaux pour l'étude du français au Canada** (1976) op. cit. p. 416-417. **Dictionnaire de la langue québécoise** (1980) op. cit. p. 452. **Dictionnaire du français Plus...** (1988) op. cit. p. 1536.

¹²⁰ **Dictionnaire de la langue québécoise** (1980) op. cit. p. 455. **Dictionary of Canadian French** (1993) op. cit. p. 31.

¹²¹ **Dictionnaire du français Plus ...** (1988) op. cit. p. 1530.

souffle le verre ou *la personne qui, au théâtre, souffle leur texte aux comédiens*. Mais le terme *soufflesse* (à neige) désignant un véhicule spécial pour débarrasser les chemins de la neige qui y est accumulée, est marqué comme canadienisme dans les dictionnaires du FR. On trouve le terme dans les dictionnaires québécois¹²² qui notent également le synonyme *déneigeuse*. Le québécisme est très probablement issu d'une innovation par extension métonymique.

Split / split-level = *maison à paliers*. Américanisme lexématique¹²³. Cet emprunt qui n'apparaît pas en FR, a été transféré de la classe d'adjectifs à laquelle il appartient en anglais à celle des noms masculins en FQ. Les dictionnaires québécois¹²⁴ indiquent qu'il ne se prononce pas comme en anglais mais: / splite levoule /.

Tabamak ! = *diable!* (juron). Innovation phonétique. Ce terme est marqué comme interjection et juron en FQ¹²⁵. On note qu'il y prend des formes écrites très diverses, se transforme en d'autres classes de mots, comme l'adjectif ou l'adverbe, et il occupe des places distributionnelles variées dans la phrase. Comme d'autres jurons français et québécois, celui-ci est issue d'un mot religieux: *tabernacle*, qui fait partie du FR. Or, *tabamak* est susceptible de recevoir un double classement: déformation phonétique et extension sémantique. À notre avis, son originalité repose essentiellement sur sa composition sonore, ce qui n'est pas le cas pour *calisse*, qui est mentionné plus haut.

Townshippers = *habitants d'une division territoriale particulière à une région du Québec*. Innovation sémantique. L'origine de ce nom se trouve dans le mot anglais *township* qui indique la subdivision d'une province, au Canada. EnFR¹²⁶ on le traduit, *commune*. En FQ¹²⁷ comme l'équivalent français de *canton*. Au Québec, *township* désigne les Cantons de l'Est, qui furent peuplés par une population anglophone au XVIII^e siècle. Le nom *townshippers* n'est pas attesté dans les dictionnaires anglais et nous ne l'avons pas trouvé dans les ouvrages sur le FQ. Le suffixe *-per* peut avoir surgi récemment par analogie avec *worship* = *adorer* > *worshipper* = *celui qui adore*; pourtant cette dérivation surgit d'un verbe tandis que *township* est un nom. Donc, nous gardons provisoirement le classement d'innovation pour ce québécisme.

¹²² **Dictionnaire de la langue québécoise** (1980) *op. cit.* p. 463; **Dictionary of Canadian French** (1993) *op. cit.* p. 81.

¹²³ Avis W.S. *et al.*, **Gage Canadian Dictionary** (1983) n'atteste pas ce sens particulier du mot.; **The Oxford English Dictionary** (1986) *op. cit.* signale que *split-level*, indiquant un type particulier de maison, est un américanisme. En effet, je ne l'ai trouvé que dans le **Random House Dictionary of the English Language** (1981)

¹²⁴ **Dictionnaire de la langue québécoise** (1980) *op. cit.* p. 467; **Dictionary of Canadian French** (1993) *op. cit.* p. 76

¹²⁵ **Dictionnaire de la langue québécoise** (1980) *op. cit.* p. 108; **Richesses et particularités...** (1982) *op. cit.* pp. 2236-2240.

¹²⁶ **Dictionnaire Hachette** (1993)

¹²⁷ **Glossaire franco-canadien** (1880) *op. cit.* p. 193.

Les pronoms

Il va-tu falloir... ?/j'ai-tu le droit... ? = Va-t-il falloir... ?/Ai-je le droit... ? Dialectalisme grammatical¹²⁸. Cette tournure interrogative n'est pas attestée en FR mais à l'avis de Bauche¹²⁹, "l'adjonction de la particule *ti* après le verbe, remplace de plus en plus la construction standard de la phrase interrogative française - rejet du sujet après le verbe - dans l'usage populaire, comme dans l'exemple: "Vous avez *-ti* vu...?". En FQ, il n'y a qu'un ouvrage¹³⁰ qui attire l'attention sur l'adjonction de *tu* dans l'interrogation directe à laquelle on répond *oui* ou *non*. Les auteurs ajoutent que cette caractéristique grammaticales se retrouve en français familier de l'Hexagone. Or, si l'on assume que *ti/tu* correspondent à la même particule grammaticale, il est possible d'avancer l'hypothèse d'un dialectalisme.

Moé / Toé = moi/toi. Archaïsme phonétique. Gougenheim¹³¹ décrit le parcours de la prononciation des mots qui s'écrivent avec *oi* en français. Il indique qu'au XIIIe siècle la norme était /oy/, puis elle est passée à /oé/ puis à /we/. Au début du XXe siècle au Québec, Tardivel¹³² rappelle que cette façon de parler était encore la norme de prestige au XVIIe siècle. Actuellement les deux pronoms sont signalés, en tant que québécoïsmes¹³³.

Y = il, ils, lui. Dialectalisme phonétique. Ce pronom appartient au dialecte normand du XVIIe siècle¹³⁴ qui emploie *i* pour *il* et *ils* lorsque le mot suivant n'a pas pour initiale une voyelle ou une *h*. D'après Dunn¹³⁵, cette réduction phonétique était d'usage également en Picardie et dans le Centre de la France. La tournure n'apparaît pourtant pas en FR, mais elle a été attestée par Dionne¹³⁶ dans plusieurs parlers québécois à Saguenay, Charlevoix et la côte nord du Québec. Plus récemment¹³⁷ on a relevé maints emplois du *y*, parfois écrit *i*, comme sujet ou comme objet.

¹²⁸ C'était S. Lafage (communication personnelle) la première à suggérer la possibilité d'un dialectalisme

¹²⁹ Bauche H. **Le langage populaire** (1951) p. 117.

¹³⁰ **Dictionary of Canadian French** (1993) *op. cit.* p. 245.

¹³¹ Gougenheim G. **Les mots français dans l'histoire et dans la vie** (1962) Vol. I p. 283.

¹³² *Op. cit.* p. 36-37

¹³³ **Dictionnaire de la langue québécoise** (1980) *op. cit.* p. 323. **Dictionary of Canadian French** (1993) *op. cit.* p. 214 et 238.

¹³⁴ Moisy Henri. **Dictionnaire du patois normand** (1887) p. 363.

¹³⁵ **Glossaire franco-canadien** (1880) *op. cit.* p. 115.

¹³⁶ **Le parler populaire des canadiens français** (1909) *op. cit.* p.383.

¹³⁷ **Problèmes de lexicologie québécoise** (1977) *op. cit.* p. 176. **Richesses et particularités...** (1982) *op. cit.* p. 2454. **Dictionnaire de la langue québécoise** (1980) *op. cit.* p. 275. **Dictionary of Canadian French** (1993) *op. cit.* p. 243.

Les verbes

Accomoder = *rendre service, obliger, plaire*. Archaïsme sémantique. On trouve de nombreuses acceptions de ce verbe dans les dictionnaires qui poursuivent l'histoire des mots français. Huguet¹³⁸ l'atteste dans Montaigne au sens de *mettre à la disposition de qqn*. Le DFC1¹³⁹ le relève dans Racine, au sens de *plaire à ou convenir*. Le Littré¹⁴⁰ donne des exemples qui portent l'acception *bien traiter*: Dans Boiste¹⁴¹, *accomoder* prend la place de *traiter favorablement*. De nos jours, le FR partage avec le FQ d'autres acceptions du verbe, parmi lesquelles *accomoder* au sens de *préparer (des aliments)*¹⁴². Néanmoins, le sens des exemples de notre corpus se rapproche à des acceptions plus anciennes.

Écrapoutir = *écraser*. Dialectalisme lexématique. Ce verbe apparaît à la place d'*écraser* dans le dialecte poitevin¹⁴³. Les dialectes normand et bourbonnais¹⁴⁴ attestent le mot *écrabouiller*, qui porte le même sens. On relève *écraboutir* dans Jossier¹⁴⁵ et *écrabouti* dans Menière¹⁴⁶. Le FR ne registre pas le terme mais il est encore vivant en FQ où il est cité, en tant que dialectalisme dans plusieurs ouvrages¹⁴⁷.

Enfirouaper = *attraper*. Innovation lexématique. Nous n'avons pas trouvé le mot dans le FR, mais il apparaît souvent en FQ avec parfois un infixé *-fe-* inséré dans la racine. Dionne¹⁴⁸ rend compte du verbe *enfiferouâper* au sens de *berner outre mesure*. Belisle¹⁴⁹ offre l'acception *attraper*. Clas¹⁵⁰ atteste des exemples de ce verbe et Beauchemin¹⁵¹ à l'égal que Proteau¹⁵² relèvent l'expression *se faire enfirouâper* qui a le sens *se faire tromper avec subtilité*. Ils notent qu'elle est un régionalisme québécois née dans La Beauce et le Saguenay.

¹³⁸ **Dictionnaire de la langue française du XVIe siècle** (1925) op.cit. T I p. 34.

¹³⁹ Dubois J. *et al.* **Dictionnaire du français classique** (1971) p. 19.

¹⁴⁰ **Dictionnaire de la langue française** (1956) op. cit. p. 90-91

¹⁴¹ **Dictionnaire universel de la langue française** (1823) s/p.

¹⁴² **Dictionnaire du français contemporain** (1966) et **Dictionnaire Hachette** (1992)

¹⁴³ Beauchet-Filleau Henri E, **Essai sur le patois poitevin** (1970) p. 95

¹⁴⁴ **Dictionnaire de patois normand** (1887) p. 225 et Joseph E. Choussy **Le patois bourbonnais** (1914) p. 83.

¹⁴⁵ **Dictionnaire des patois de l'Yonne** (1882) op. cit. p. 337.

¹⁴⁶ **Glossaire angevin** (1880) op.cit. p. 337.

¹⁴⁷ **Glossaire franco-canadien...** (1880) op. cit. p. 81. **Le parler populaire des canadiens français** (1909) op. cit. p. 267. **Dictionnaire de la langue québécoise** (1980) op. cit. p.196.

¹⁴⁸ **Le parler populaire des canadiens français** (1909) op. cit. p.284.

¹⁴⁹ **Dictionnaire général de la langue française au Canada** (1954) op.cit. p. 430.

¹⁹⁰ **Matériaux pour l'étude du français au Canada** (1976) op.cit. p. 204.

¹⁵¹ Beauchemin N., **Dictionnaire d'expressions figurées en français parlé au Québec** (1982) p. 94.

¹⁹² Proteau L., **La parlure québécoise** (1982) p. 9.

Scorer = *marquer*. Anglicisme grammatical. Le FR¹⁵³ note le nom *score*, marqué comme anglicisme. Le FQ¹⁵⁴ registre *scorer*, comme verbe intransitif qui, en sports signifie compter un but, ainsi qu'une autre création québécoise: *scoreur* qui prend le sens de l'anglais *scorer* = *la personne ou Vinstrument qui marque les points*.

Se tanner = *se fatiguer, se lasser*. Archaïsme grammatical. Ce verbe est relevé par Huguet¹⁵⁵ au sens de *se fatiguer, se lasser, s'ennuyer*. Le Littré¹⁵⁶ atteste *se tanner* défini comme *se fatiguer* et le registre comme "figuré" et "populaire". La forme pronominale du verbe n'est pas mentionnée en FR mais elle est enregistrée dans plusieurs ouvrages du FQ. Elle apparaît, parmi d'autres, dans Clas¹⁵⁷ et dans Beauchemin¹⁵⁸ qui identifie la pronominalisation en tant que québécoisme.

Les locutions

À Veffet que = *prétendant que, précisant que, assurant que*. Anglicisme phraséologique. Assez répandue dans la langue des journaux québécois, cette locution n'est pas mentionnée en FR. En FQ, Dionne¹⁵⁹ la rapporte avec le sens *à savoir* et *c'est à dire*. Dagenais¹⁶⁰ et Offroy¹⁶¹ indiquent qu'il s'agit d'un anglicisme calqué de l'expression *to the effect that*. Selon Dagenais son sens n'est pas toujours transparent et en outre elle donne lieu à des constructions syntaxiques bizarres.

Alors que = *moment où, lorsque, au moment où*. Archaïsme de statut. En ce qui concerne les dictionnaires du français de jadis, Furetière¹⁶² indique qu'*alors* se joint à la particule *que*, prenant le sens de *quand, au moment où*; cet emploi appartient, selon Boiste¹⁶³ et Littré¹⁶⁴, au style soutenu. Néanmoins, au XXe siècle, le sens temporel de la locution *alors que* n'est pas toujours accepté. On indique¹⁶⁵ qu'il est "vieilli" comme synonyme de *lorsque, au moment où*. Les ouvrages du FQ ne classent pas unanimement

153 **Dictionnaire Hachette** (1992) p. 1485

154 **Richesses et particularités...** (1982) *op. cit.* p.2099. **Dictionnaire de la langue québécoise** (1980) *op. cit.* p. 447.

155 **Dictionnaire de la langue française du seizième siècle** (1925) *op.cit.* T. VII p.80.

156 **Dictionnaire de la langue française** (1956) *op. cit.* T.7 p. 734.

157 **Matériaux pour l'étude du français au Canada** (1976) p. 441.

158 **Dictionnaire d'expressions figurées en français parlé du Québec** *op.cit.* (1982) p. 145.

159 **Le parler populaire des canadiens français** (1909) *op. cit.* p. 270.

160 **Dictionnaire des difficultés de la langue française au Canada** (1976) *op.cit.* p. 267.

161 *Ibid.* p. 271-272

162 Furetière A., **Dictionnaire universel contenant tous les mots français...** (1690) s/p.

163 P.C. Boiste, **Dictionnaire universel de la langue française** (1823) p. 28.

164 **Dictionnaire de la langue française** (1956) *op.cit.* p. 342.

165 **Dictionnaire de l'Académie française** (1935) p. 44. **Petit Robert** (1991)

la locution *alors que*, comme exprimant le temps. Tantôt on signale qu'elle marque aussi bien le temps que l'opposition¹⁶⁶ tantôt l'on note que cette locution n'est plus substitut de *lorsque*¹⁶⁷. Offroy la considère un calque du relatif anglais *when*¹⁶⁸ lorsqu'elle accepte comme substituts: *moment où, époque ou, au cours de laquelle*. Cependant vue la valeur temporelle de cette locution dans des dictionnaires qui attestent les mots du français du XVIe et XVIIe siècles, nous nous inclinons à la classer comme archaïsme, très probablement conservé par l'influence secondaire du subordonnant anglais.

À date= à ce jour, jusqu'à présent. Anglicisme phraséologique. Cette tournure n'est pas attestée en FR. Elle est rapportée dans certains dictionnaires du FQ¹⁶⁹ comme un calque de l'anglais *up to date*.

À tous les jours/à tous les ans = tous les jours/tous les ans. Archaïsme grammatical. Hugué¹⁷⁰ relève une acception que Montaigne fait de cette tournure à la place de *dans sa vie habituelle*. La locution n'apparaît pas en FR, mais on en fait mention fréquente en FQ. Dagenais¹⁷¹ et Offroy¹⁷² rappellent que *à* explétif marquant un rapport de temps était encore fréquent au XVIIe siècle et qu'il est employé dans certaines locutions temporelles du Nord-Ouest, de l'Ouest et du Centre de l'Hexagone. Juneau¹⁷³ a relevé *à matin* et *à souer(soir)* dans l'usage oral québécois dans la Beauce, Rimouski et Saint-Augustin et dans Seutin et Clas¹⁷⁴ on signale que *à* introduit un complément circonstanciel de temps spécialement lorsque celui-ci est précédé de *tout* ou *chaque*.

Asteure/À c't'heure = maintenant, à cette heure. Archaïsme phonétique. Terme du Moyen français qui a été conservé presque partout dans le domaine d'Oïl¹⁷⁵. Écrit de diverses manières, *a stheure, asteure, asture* il est noté dans le THr¹⁷⁶ et dans Hugué¹⁷⁷ à la place de *maintenant* ou *à cette heure*, mais il n'est plus attesté dans le FR où d'ailleurs, la locution *à cette heure* porte la marque "vieilli"¹⁷⁸. Notre corpus atteste l'usage *asteure astheure* ou *c't'heure* en FQ, au sens de *maintenant* et plusieurs auteurs accordent une certaine attention à la locution. À propos de sa forme sonore, Tardivel¹⁷⁹ rappelle qu'au

¹⁶⁶ **Dictionnaire du français Plus...** (1988) *op. cit.* p. 52

¹⁶⁷ Bernard, Du priez et al. **Cours autodidactique de français écrit** (1985). Cahier 2 p. 82, 134.

¹⁶⁸ Voir G. Offroy, *op. cit.*, p. 271.

¹⁶⁹ **Dictionnaire des difficultés de la langue française au Canada** (1967) *op. cit.* p. 226.

Dictionnaire de la langue québécoise (1980) *op. cit.* p. 165. **Dictionary of Canadian French** (1993) *op. cit.* p. 40

¹⁷⁰ **Dictionnaire de la langue française du seizième siècle** (1925) p. 726.

¹⁷¹ **Dictionnaire des difficultés de la langue française au Canada** (1968) *op. cit.* p. 507.

¹⁷² *Op. cit.* p. 299

¹⁷³ **Problèmes de lexicologie québécoise** (1977) *op. cit.* p. 151.

¹⁷⁴ **Richesses et particularités ...** (1979) *op. cit.* p. 4.

¹⁷⁵ Voir: Louise Péronnet, **Le parler acadien du sud-est de Nouveau Brunswick** (1989) p. 198.

¹⁷⁶ **Thésor de la langue française tant ancienne que moderne** (1621) *op. cit.* p. 53.

¹⁷⁷ **Dictionnaire de la langue française du seizième siècle** (1925) *op. cit.* p. 480.

¹⁷⁸ Cf. **Dictionnaire Hachette** (1992)

¹⁷⁹ **La langue française au Canada** *op. cit.* p. 41.

XVIII^e siècle les ouvrages didactiques donnaient la norme *st* pour la prononciation de *cette*, ce qui explique la composition de *à st heure* devenue *asteure*. À propos de sa forme écrite, Dionne¹⁸⁰ rappelle que La Rochefoucault écrivait *asteure*, La Boétie *astheure* et Montaigne, *asture*. L'emploi contemporain du terme est également attesté dans quelques dictionnaires¹⁸¹.

Donner une piqûre = faire une piqûre. Innovation phraséologique. Cette locution n'est pas mentionnée dans le FR. Cependant en FQ, elle peut occuper une place parmi les innovations. D'abord, l'usage du verbe *donner* à la place de *faire* n'est pas inconnue du FQ dont les dictionnaires¹⁸² relèvent des locutions qui attestent ce phénomène. D'autre part, il ne faut pas ignorer la probable influence sémantique de la construction anglophone *to give a shot = donner une piqûre*, qui peut également expliquer la substitution du verbe *faire* par *donner*. Provisoirement nous avons classé la locution comme une innovation qui trouve sa source dans l'anglais.

Être down = être découragé, déprimé. Innovation phraséologique. Cette innovation exemplifie bien la catégorie des hybrides étant donné sa composition: un verbe français plus un adjectif anglais. Il semble qu'elle est assez récente. Nous l'avons trouvée attestée pour la première fois dans Bergeron¹⁸³ qui mentionne aussi le nom masculin *down* au sens de *découragement ou abattement*. Elle apparaît également dans un des dictionnaires du FQ¹⁸⁴ qui lui accorde le sens *être maussade, déprimé*.

Se faire pogner = se faire attraper. Innovation phraséologique. Le verbe *poigner*, est signalé comme canadianisme¹⁸⁵ depuis le XIX^e siècle avec l'acception *attraper, surprendre* et de nos jours il est attesté dans maintes ouvrages du FQ¹⁸⁶ qui offrent divers exemples du verbe et de la locution au sens de *se faire prendre, se faire attraper*. Le verbe *poigner/pogner* n'est pas relevé par le FR, cependant le DH¹⁸⁷ inclut le nom féminin *pogne* qu'il donne comme populaire de main et variation régionale de *poigne*.

Les expressions figurées

Coudon ! = Dis donc ! Innovation phonétique. Dans les ouvrages des locutions et expressions figurées du FR, cette expression n'est pas attestée mais elle pourrait être

180 **Le parler populaire des canadiens français** (1909) *op. cit.* p. 40.

181 **Dictionnaire de la langue québécoise** (1980) p[.cit. p. 51.

182 *Ibid.* p. 189.

183 *Ibid.* p.. 190.

184 **Dictionary of Canadian French** (1993) *op. cit.* p.. 192.

185 **Glossaire franco-canadien...** (1880) *op. cit.* p. 152.

186 **Dictionnaire général de la langue française au Canada** (1954) *op. cit.* p. 967; **Matériaux pour l'étude du français au Canada** (1976) *op. cit.* p. 372; **Dictionnaire de la langue québécoise** (1980) *op. cit.* p. 380; **Richesses et particularités** (1982) *op. cit.* pp. 1848-1849.

187 **Dictionnaire Hachette** (1992)

rapprochée du français *Quoi donc!*¹⁸⁸ Son parcours phonétique en FQ, *Ecoute donc ! Coûte donc !* est rapporté par Dionne¹⁸⁹. Dans les années 1951 et 1960, *coudon* a attiré l'attention des chroniqueurs de langage¹⁹⁰. Le terme est défini en tant que verbe transitif impersonnel à la deuxième personne¹⁹¹. On indique également que la tournure peut jouer un rôle purement expressif. Nous avons trouvé également cette expression à la place de *Dis donc! Mais enfin !*¹⁹²

Crisser le camp = *s'en aller, ficher le camp*. Innovation phraséologique. Cette innovation, par substitution de verbe, est une variante québécoise de l'expression familière du FR *ficher/foutre le camp*. Dans Clas¹⁹³ on consigne de nombreux exemples de son usage, qui prend aussi la forme de *saprer le camp* et dans Beauchemin¹⁹⁴ *crisser* est synonyme de *bougrer* ou *sacrer*.

Être chaud = *être soûl, ivre*. Innovation phraséologique. La tournure *être chaud* n'est pas attesté en FR, mais elle est enregistrée à plusieurs reprises dans les dictionnaires du FQ. Dunn¹⁹⁵ mentionne l'expression *il est chaud* au sens *il est gris*, et la marque comme "populaire". Dionne¹⁹⁶ observe que l'adjectif *chaud* signifie *à moitié ivre*. Les dictionnaires¹⁹⁷ la définissent comme *être ivre* ou *être gai*.

Être sur le party = *être soûl*. Innovation phraséologique. Cette expression est un hybride par superposition d'une expression française et un mot anglais qui subit un changement de sens et de catégorie grammaticale.

Paqueter ses p'tits = *faire ses bagages réduits au minimum pour partir tout de suite*. Innovation phraséologique. Cette tournure est attestée comme canadianisme par Belisle¹⁹⁸ au sens de *faire sa valise*. D'autres dictionnaires¹⁹⁹ ajoutent: ... *pour partir tout de suite*. Le verbe *paqueter* n'est pas attesté dans le FR mais Poirier²⁰⁰ signale qu'il a vécu en français du XVIe siècle à côté d'*empaqueter*. Il met donc en doute l'hypothèse assez répandue de l'anglicisme qui le rattache au verbe *to pack*.

188 C'est Roberto Flores qui a attiré notre attention sur cette possibilité (communication personnelle).

189 **Le parler populaire des canadiens français** (1909) *op. cit.* p. 188.

190 Voir **Bibliographie des chroniques de langage** (1970) *op. cit.* p. 145.

191 **Dictionnaire de la langue québécoise** (1980) *op. cit.* p. 151.

192 **Dictionary of Canadian French** (1993) *op. cit.* p. 186.

193 **Matériaux pour l'étude du français au Canada (1916)** *op.cit.* p. 139.

194 **Dictionnaire d'expressions figurées en français parlé du Québec** (1982) *op. cit.* p. 125.

195 **Glossaire franco-canadien ...** (1880) *op.cit.* p. 55.

196 **Le parler populaire des canadiens français** (1909) *op. cit.* p. 139.

197 **Dictionnaire de la langue québécoise** (1980) *op. cit.* p. 124. **Dictionnaire du français québécois** (1985) *op. cit.* p. 120.

198 **Dictionnaire général de la langue française au Canada** (1954) *op. cit.* p. 885.

199 **Dictionnaire de la langue québécoise** (1980) *op. cit.* p. 352. **Dictionary of Canadian French** (1993) *op. cit.* p.218.

200 Poirier 1978 *op. cit.* p. 64-65.

Piquer un brin de jasette = causer, bavarder un peu. Innovation phraséologique. Le FR²⁰¹ consigne le verbe *jaser* qui a, entre autres, le sens de *bavarder beaucoup et futillement*. En FQ, Dionne²⁰² mentionne le verbe *jaser* accompagné des noms comme *jase* au sens de *causerie*. Poirier²⁰³ relève l'emploi de *jasette* au XIXe siècle et mentionne aussi l'expression familière *piquer une bonne jasette*. Beauchemin²⁰⁴ rapporte *faire une petite jasette* qui équivaut à *faire un brin de causette*. On considère que *jasette* est analogique du mot français *causette*.

Prendre une brosse = prendre une cuite, s'ennivrer. Dialectalisme phraséologique. Cette tournure n'apparaît pas dans les dictionnaires d'expressions et locutions françaises. Cependant dans Clas²⁰⁵ on atteste l'expression avec la marque "vieux" et l'on fait remarquer qu'en Anjou, on l'emploie actuellement sous la forme écrite *breusse* à la place de *coupe* ou *vase* et, au sens figuré, *ivre*. Elle est relevée dans Dionne²⁰⁶ qui la rapporte avec l'acception/a/re *la fête* et dans Seutin et Clas²⁰⁷ où l'on relève l'expression *prendre une brosse* que l'on trouve également dans Proteau²⁰⁸ toujours avec le sens de *boire outre mesure*.

Se faire passer un sapin = se faire duper. Innovation phraséologique. Cette tournure semble être très employée en FQ²⁰⁹ au sens *être trompé, se faire duper, se faire avoir*. Beauchemin²¹⁰ indique qu'elle est typiquement québécoise et Proteau²¹¹ indique que l'expression est née du côté de la Beauce, le Saguenay, le Lac Saint-Jean et d'autres endroits du Québec.

Les exemples ci-dessus n'embrassent pas toute l'extension de notre dossier de presse étant donné qu'à quelques exemples près, dans l'espace de ce compte rendu, nous avons laissé de côté les unités d'ordre grammatical. Néanmoins le corpus a permis de classer un échantillon du FQ suivant un modèle précis d'analyse. Celui-ci nous permettra de tirer quelques conclusions dans les dernières pages de cet article.

201 Dictionnaire Hachette (1992).

202 Le parler populaire des canadiens français (1909) *op. cit.*, p. 397.

203 Dictionnaire du français *Plus* ... (1988) *op. cit.*, p. 895.

204 Dictionnaire d'expressions figurées en français parlée du Québec (1982) *op. cit.* p. 112.

205 Matériaux pour l'étude du français au Canada (1976) *op. cit.*, p.72.

206 Le parler populaire des canadiens français (1909) *op. cit.*, p. 105.

207 Richesses et particularités ... (1980) *op. cit.*, p. 446-447.

208 La parlure québécoise (1982) *op. cit.*, p. 12.

209 Dictionnaire de la langue québécoise (1980) *op. cit.*, p. 358. Dictionnaire du français *Plus* ... (1988) *op. cit.*, p. 1500.

210 Dictionnaire d'expressions figurées ... (1982) *op. cit.*, p. 88.

211 La parlure québécoise (1982) *op. cit.*, p.9.

Conclusions

Le tableau 2 résumé la distribution des catégories distributionnelles et historiques obtenues au cours du classement des québécoisismes. On y trouve que les archaïsmes,

Tableau 2

(Les américanismes ont été classés dans la catégorie des anglicismes marqués d'un astérisque.)

	Phonétique	Lexématique	Sémantique	Grammatical	Phraséolo/gique	de Statut
Archaïsme	as teure / à e' t'heure moé / toé nanannes	Quétaine/kétaine	accomoder	à tous les jours/ans possiblement privèment se tanner ultimement		achalandage alors que miroir présentement se jouer
Dialectalisme	chambreur icitte pis/pi (adv.) popa y/i	çcrapoutir salle & diner	blonde tanné (e)	il-va-tu...?/j'ai-tu?	prendre une brosse	
Anglicisme		baby boomer birdie chum* condominium* Halloween kid* party pusher* set shortening split / level*	gang	job scorer	à date à l'effet que	
Innovation	coudon ! moman tabamak !	enfirouaper	calisse! casse-croûte char dépanneur foufounes gruau maïresse mitaine soufflesse (à neige) townshipper	niaiseux pis (conj.) présument supposément	crisser le camp donner une piquère être chaud être down être sur le party paqueter ses p'tits piquer un brin de jasette se faire passer un sapin se faire pogner	
Amérindianisme		ouananiche				

Qb. de référence					polyvalente ²¹²
------------------	--	--	--	--	----------------------------

²¹² Le québécoisisme de référence *polyvalente* n'a pas été inclus dans la grille de Poirier et il garde une place à part dans ce tableau du fait que l'originalité de ce mot sur l'axe différentiel est d'ordre socio-sémantique, catégorie qui n'entre pas dans mon analyse.

dialectalismes et innovations, au nombre de 51, se distribuent dans presque toutes les catégories différentielles, tandis que les anglicismes, au nombre de 17, atteignent plus particulièrement le lexique et sont rares dans les catégories plus contraignantes de l'axe différentiel. Les calques et les emprunts apparaissent rarement dans les classements sémantique et grammatical. Ils sont totalement absents de la catégorie de statut, qui n'accepte que des archaïsmes, et de la catégorie phonétique, où s'insèrent archaïsmes, dialectalismes et innovations.

On observe que tout en étant originales par rapport au FR, les variables québécoises peuvent être toutes rassemblées dans l'ensemble du français langue historique. C'est ainsi qu'un locuteur de l'Hexagone reconnaîtrait facilement comme appartenant au français les québécismes relevés dans cet article, spécialement s'ils lui sont présentés dans leur contexte discursif et communicatif. Toutefois, il est fort probable que ces locuteurs puissent signaler comme "bizarres", un bon nombre de ces usages, par rapport à l'usage quotidien de la France. Or le rôle de l'axe vertical du tableau est précisément d'expliquer que ces termes bizarres sont issus du parcours de la langue française en tant qu'objet historique concret: celui-ci s'est déplacé géographiquement et a vécu en contact avec d'autres langues et cultures.

Dans la recherche menée pour le classement des québécismes phonétiques et lexématiques, archaïsmes, dialectalismes ou innovations nous avons remarqué d'une part, que la déformation phonétique se glisse dans l'écriture et de l'autre, que la forme écrite n'est pas toujours assujettie à une norme orthographique. Il est donc commun de retrouver dans les dictionnaires, la littérature, les journaux, et d'autres textes, l'attestation de diverses formes graphiques acceptées par la communauté des lecteurs québécois. Notre dossier de presse rend compte de cette orthographe instable dans le cas de *quétaïne/kétaïne*. Mais les exemples sont plus nombreux dans les ouvrages sur le FQ et dans ceux sur les dialectes de l'Hexagone pour des termes tels que: *popa, moman, icitte, coudon* /, *tabamak, enjïrouaper* et *écrapoutir*, lesquels acceptent plus d'une variation dans leur forme graphique. Par contre, les anglicismes lexématiques, les plus nombreux dans ce corpus, gardent l'écriture standard dans cette langue tandis que leur forme sonore est souvent francisée comme nous l'avons constaté dans le dictionnaire de Bergeron²¹³ qui rend compte de la prononciation que les locuteurs du FQ accordent aux anglicismes relevés: *chum* > / tchomme /, *party* > / parté /, *pusher* > / poucheu /, *shortening* > / chortenigne /, *split-level* > / splite-levoule / et *scorer/scoré* /.

En ce qui concerne l'analyse des québécismes il faut bien noter qu'en raison de leur histoire et de leur usage certains termes offrent une certaine résistance au dressement d'un classement étanche. On observe que le tableau 2 sépare en deux catégories le québécisme *pis*. Dans l'axe historique, ce mot trouve une source dialectale lorsqu'il est à la place d' *ensuite* ou *après* mais en tant que conjonction, il devient une innovation.

213 Dictionnaire de la langue québécoise (1980) *op. cit.*

Dans Taxe différentiel, si le mot est adverbe, il est distinct du FR par sa composition sonore: *puis* > *pis* / *pi* mais s'il est conjonction, la différence touche la classe grammaticale²¹⁴.

La problématique du classement univoque touche également les termes suivants: a) L'adjectif *quétain* et le nom *quetainerie* qui par leur composition sonore sont des archaïsmes, mais de par leur sens ils se rapprochent plutôt de la classe des dialectalismes b) l'adverbe *supposément* qui suit l'analogie grammaticale d'autres québécismes et en même temps peut avoir un rapport de sens avec *censé/censement* du fait qu'en FQ *supposé* s'emploie souvent à la place de *censé* c) le nom *foufounes* qui est distinct du FR par la différence du genre et le suffixe /-nés/, ainsi que par un trait d'ordre sémantique; d) le nom *gang*, dont la différence avec le FR touche aussi bien le genre, féminin en FQ, que l'extension du sens, e) l'anglicisme *mitaine* qui comporte en même temps intégration phonétique *meeting* > *mitaine* et translation métonymique *meeting* = *rencontre* > *lieu de la rencontre* > *église protestante*; f) les jurons *calisse* et *tabarnak*, qui offrent des différences phonétiques mais qui se distinguent aussi sémantiquement du FR; g) la locution adverbiale *asteure/àcYheure* qui peut être un québécisme lexématique, comme l'indique Poirier²¹⁵, mais qui garde également une distinction phonétique avec le FR et h) l'exclamation *coudon* ! qui trouve sa particularité en raison de sa forme sonore et de son sens.

Dans le cas des classements qui posent des problèmes pour constituer une grille de catégories imperméables, nous avons pris en considération la condition la plus ancienne du mot ou le classement qui marquait plus fortement l'originalité du québécisme. Ce dernier a été souvent celui du sens, cependant nous sommes obligés de reconnaître que la différence de genre a rendu la décision difficile dans les cas de certains anglicismes et dialectalismes étant donné qu'elle est assez caractéristique du FQ²¹⁶.

Remarquons également que nous nous avons parfois éloigné d'autres analyses qui placent certains termes de notre corpus parmi les anglicismes. Offroy²¹⁷ considère que les adverbes, *possiblement*, *presumément* et *ultimement* proviennent de l'anglais tandis que nous avons accordé un rôle secondaire à l'influence de cette langue et considérons que: a) la présence du premier de ces adverbes dans le français d'ailleurs favorise l'hypothèse d'une origine archaïque et b) le suffixe - ment, par analogie avec d'autres

²¹⁴ Je rappelle que Lafage (à paraître) *op. cit.*, p. 7 a déjà signalé la difficulté qu'il peut y avoir à trouver un classement étanche pour un certain nombre de lexies.

²¹⁵ (à paraître) *op. cit.* p. 30

²¹⁶ Dans le **Dictionary of Canadian French** *op.cit* p.243 on signale qu'en FQ, un grand nombre des termes empruntés à l'anglais prennent le genre féminin, à la différence de la France où les anglicismes récents sont généralement au masculin. D'autre part, L. Péronnet (1989) pp. 128-129, note, d'après Frei et Guiraud, que dans les parlers d'Oil et du Québec est fréquente la féminisation de noms français à vocal initiale. Si bien *gang* est un emprunt et il commence avec consonne, il est probable qu'il fasse partie de cette tendance.

²¹⁷ G. OFFROY, (1975) *op.cit.* pp. 257-321.

adverbes français autorise à classer les deux derniers comme des innovations. Offroy voit également la présence de l'anglais lorsque l'expression *alors que* porte une valeur temporelle tandis qu'en raison de son parcours historique nous la considérons un archaïsme. Les noms *chambreur* et *char* signalés comme anglicismes dans deux dictionnaires du FQ²¹⁸ sont, d'après nos renseignements, un dialectalisme et une innovation par extension sémantique et, à notre avis, l'histoire du nom *salle à dîner* côtoie plutôt le champ dialectal bien que Dagenais²¹⁹ le classe comme calque de l'anglais. Il arrive de même pour le verbe *accomoder* relié par ce même auteur à l'anglais *to accomodate* qui n'est, à notre avis, qu'un anglicisme de maintien. L'inclusion de la catégorie phonétique a contribué à établir encore une autre différence de classement. Nous y avons placé la locution *asteure/astheure* étant donné que l'originalité de ce québécoïsme est liée essentiellement au parcours historique de sa composition sonore. Cependant dans la grille de Poirier²²⁰, où l'aspect phonétique est absent, le terme trouve sa place parmi les archaïsmes lexématiques.

On constate d'autre part que notre tableau est insuffisamment explicite en ce qui concerne les procédés linguistiques qui donnent lieu à certains anglicismes. Il n'explique pas que *salle à dîner*, *à date* et *à l'effet que* sont calques de l'anglais et non pas des emprunts comme le reste des anglicismes dans le corpus. Par ailleurs, *job* et *scorer* se retrouvent dans la même colonne de québécoïsmes grammaticaux mais le premier à cause d'une distinction de genre par rapport au FR - *job* porte genre féminin en FQ et masculin en FR - et le deuxième, par distinction de classe grammaticale par rapport à l'anglais - *scorer* est nom en anglais et verbe en FQ. Quant au québécoïsme féminin *gang*, je rappelle qu'il a fallu faire un choix entre la distinction sémantique et la grammaticale pour éviter un double classement différentiel et que, dans ce cas, la particularité sémantique l'a emporté sur la particularité grammaticale. Notre tableau ne distingue non plus les processus variés de la création d'innovations qui tantôt sont issues de l'anglais par des calques ou hybridations, comme *être down*, tantôt proviennent du français hexagonal ou québécois.

On fait noter finalement que l'analyse historique est encore faible en raison du manque de renseignements suffisants sur le parcours des termes dans la France de jadis et dans la Nouvelle France. Il serait souhaitable de continuer la poursuite du "vagabondage des mots" à travers le temps. Seule la recherche sur les documents anciens peut nous informer pleinement sur le français d'aujourd'hui au Québec et ailleurs.

218 **Dictionnaire des difficultés de la langue française au Canada** (1967) *op.cit.* et **Dictionnaire du français Plus...** (1988) *op.cit.*

219 **Dictionnaire de difficultés de la langue française au Canada** (1967) *op.cit.*.

220 Poirier, (à paraître) *op.cit.* p. 30.

Bibliographie

- ACADÉMIE FRANÇAISE (1935) **Dictionnaire de l'Académie Française**, Paris: Hachette 8e. édition.
- AVIS, W.S. *et al.* (1983) **Gage Canadian Dictionary**, Toronto, Ontario: Gage Publishing Limited.
- BAUCHE, H. (1951) **Le langage populaire**, Paris: Payot.
- BEAUCHEMIN, N. (1982) **Dictionnaire d'expressions figurées en français parlé du Québec**, Québec: Université de Sherbrooke, Doc. de travail 18.
- BÉLISLE, L. A. (1944) **Dictionnaire Général de la langue française au Canada**, Québec: Bélisle éditeur.
- BERGERON, L. (1980) **Dictionnaire de la langue québécoise**, Montréal: VLB éditeur.
- BOISTE, P. C. V. (1823) **Dictionnaire Universel de la langue française**, Paris: Vierdière Librairie .
- BOUTHILLIER, Guy et Meynaud J. (1972) **Le choc de langues au Québec: 1760-1970**, Québec: Les Presses de L'Université du Québec.
- CENTRE ÉDUCATIF ET CULTUREL (1988) **Dictionnaire du français Plus: à l'usage des francophones d'Amérique**, Montréal: Centre Educatif et Culturel Inc.
- CHOUSSY, J. (1978) **Les patois bourbonnais**, réimpression de l'édition 1914, Genève: Slatkin Reprints.
- CLAPIN, S. (1974) **Dictionnaire canadien-français**, Reproduction de l'édition originale de 1894, Québec: Collection Les Presses de l'Université Laval.
- CLARENDON, P. (1961-1986) **The Oxford English Dictionary** Vols. I-XII Oxford, Great Britain: Clarendon Press.
- CLAS, A. (dir.) (1976) **Matériaux pour l'étude du français au Canada Néologismes et canadianismes**, Vol I. Montréal: Observatoire du français moderne et contemporain Département de Linguistique et Philologie de l'Université de Montréal.
- CLAS, A. (dir.) **Bibliographie des chroniques de langage**. Publiées dans la presse au Canada. Vol. I: 1950-1970 Montréal: Département de linguistique et philologie, Université de Montréal (sans date).
- CONSEIL DE LA LANGUE FRANÇAISE, (1992) **Indicateurs de la situation linguistique au Québec**, Québec: Conseil de la langue française.
- DAGENAIS, G. (1967) **Dictionnaire des difficultés de la langue française au Canada**, Québec/Montréal, Éditions Pedagogia Inc.
- DIONNE, N. E. (1974) **Le parler populaire des canadiens français**, reproduction de l'édition originale de 1909, Québec: Les Presses de l'Université Laval.
- DOTTIN G. (1978) **Glossaire des parlers du Bas-Maine** réimpression de l'édition 1899, Genève: Slatkine reprints.
- DUBOIS, J. Lagagne R. *et al.*, (1966) **Dictionnaire du français contemporain**, Paris: Larousse.
- DUBOIS J. *et al.* (1971) **Dictionnaire du français classique**, Paris: Larousse.
- DUCHON, P. (1978) **Grammaire et dictionnaire du patois bourbonnais** (Canton de Varennes), réimpression de l'édition 1904, Genève: Slatkin Reprints.
- DUNN, O (1880) **Glossaire franco-canadien et vocabulaire de locutions vicieuses au Canada**, Québec: Imprimerie A. Côté et Cie.
- DUPRUIEZ, B. *et al.* **Cours Autodidactique de Français Écrit (CAFE)**, Montréal: Université de Montréal.
- FURETIÈRE, A. (1970) **Dictionnaire universel, contenant tous les mots français tant vieux que modernes.**, réimpression de l'édition 1690, Genève: Slatkine reprints .
- GOUGENHEIM, G. (1962) **Les mots français dans l'histoire et dans la vie**, Paris: A. & J. Picard Vol. I .
- HUGUET, E. (1925) **Dictionnaire de la langue française du seizième siècle**, Paris, Librairie Ancienne Edouard Champion.
- JUNEAU, M. (1977) **Problèmes de lexicologie québécoise**, Québec: Les Presses de l'Université Laval.
- JUNEAU, M. et Cl. P. (1973) **Le livre de comptes d'un meunier québécois**, Québec: Les Presses de l'Université Laval.

- LABOURASSE, H. (1970) **Glossaire abrégé du patois de la Meuse**, réimpression de l'édition de Arcis-sur-Aube 1887, Genève: Slatkine Reprints.
- LAFAGE, S. "*De la particularité lexicale à la variante géographique ? Une notion évolutive en contexte exolingue* " (à paraître dans **Actes des deuxièmes Journées scientifiques de AUPELF-UREF**, Louvain-la Neuve, Février, 1994).
- LITTRÉ, E. (1956) **Dictionnaire de la langue française**, Paris: Jean-Jacques Pauvert éditeur.
- MCWRAIS J. (1992) "*Les langues autochtones sont-elles plus menacées au Québec qu 'ailleurs au Canada ?* in **L'Action Nationale** 82/8, pp. 1003-1019.
- MÉNIÈRE, C. (1979) **Glossaire angevin**, réimpression de l'édition d'Angers(1880). Genève: Slatkine Reprints.
- MOIS Y H. (1969) **Dictionnaire de patois normand**, réimpression de l'édition 1887, Genève, Slatkine Reprints.
- NICOT, J. (1960) **Thrésor de la langue françoise tant ancienne que moderne**, Réimpression de l'édition de M DC XXI, Paris: Editions A. et J. Picard et Cie.
- NOËL, D. (1990) **Les questions de langue au Québec: 1759-1850**, Québec: Conseil de la langue française, Éditeur officiel du Québec.
- OFFICE DE LA LANGUE FRANÇAISE,. (1990) **Répertoire des avis linguistiques et terminologiques**, Québec: Les publications du Québec.
- OFFROY, G. (1975) "*Contribution à l'étude de la syntaxe québécoise d'après la langue des journaux*" in Juneau M. et G Straka, (eds.) **Travaux de linguistique québécoise** Vol. I, Québec: Les Presses de l'Université Laval pp. 257-321.
- PÉRONNET, L. (1989) **Le parler acadien du sud-est- du Nouveau Brunswick**, Bem/Paris: Peter Lang éditeur.
- POIRIER, C. "*Les variantes topolectales du lexique français: Propositions de classement à partir d'exemples québécois* " (à paraître, dans **Actes des deuxièmes Journées scientifiques** de l'AUPELF-URE, Louvain-la Neuve, février, 1994).
- POIRIER, C. (1994)" *L'originalité des réseaux lexicaux en français québécois*" Mémoires du XVe Congrès **International des Linguistes**, Université, Ste.-Foy, Québec; Les Presses de L'Université Laval.
- POIRIER, C. (dir.) (1985) **Dictionnaire du français québécois**. Volume de présentation, Sainte-Foy: Les Presses de l'Université Laval.
- POIRIER, C. (1978) "*L'anglicisme au Québec et l'héritage français*" in **Travaux de linguistique québécoise** 2, Québec: Les Presses de l'Université Laval., pp. 43-106.
- PROTEAU, L. (1982) **La parlure québécoise**, Boucherville, Québec: Les éditions Proteau
- RANDOM H. (1981) **Random House Dictionary of the English Language** New York: Random House.
- RAT M. (1979) **Dictionnaire de locutions françaises** Paris: Larousse.
- REY, A. et CHAUTREAU M. (1979) **Dictionnaire d'Expressions et Locutions figurées**, Paris: Editions les Usuels de Robert.
- ROBERT, P. (1976 et 1991)**Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française**, Paris: Dictionnaire Le Robert.
- ROGERS, D. (1977) **Dictionnaire de la langue québécoise rurale**, Montréal: VLB éditeur.
- SEUTIN, E. CL AS, A. *et collaborateurs*, (1979-1982) **Richesses et particularités de la langue écrite au Québec**, Fascicules 1. 2, 7 et 8 Montréal: Département de linguistique et philologie de l'Université de Montréal.
- SINCLAIR R. & SMITH, D. (1993) **Dictionary of Canadian French**, Lincolnwood, Illinois: National Textbook Company.
- TARDIVEL, J. P. (1901) **La langue française au Canada**, Montréal: La Compagnie de Publication de la Revue Canadienne.

- TURENNE, A. (1962) **Petit dictionnaire du “jouai” au français**, Montréal: Les éditions de l’homme
- VAUGELAS, C. E. (1970) **Remarques sur la langue française**, Réimpression de l’édition de Paris 1934, Genève: Slatkine Reprints.
- WEBSTER’S NEW WORLD DICTIONARY, (1989) Neufeldt, V. (éd.), New York: Prentice Hall.
- WEBSTER’S EDITORIAL STAFF, (1983) **Webster’s New Universal Unabridged Dictionary**, New York: Dorset & Barber.